

REVUE SPIRITE

JOURNAL MENSUEL

D'ÉTUDES PSYCHOLOGIQUES

34^e ANNÉE

N^o 6.

1^{er} JUIN 1891.

Les séances du Vendredi, *en juin*, se tiendront, 1, rue Chabanaïs, le 5 et le 19.

OU EST LA VÉRITÉ?

Vous souvient-il de ces paroles de Basile sur la calomnie? « D'abord, un bruit léger, rasant le sol comme l'hirondelle avant l'orage, *pianissimo*, murmure et file et sème en courant le trait empoisonné. Telle bouche le recueille, et, *piano, piano* vous le glisse en l'oreille adroitement. Le mal est fait, il germe, il rampe, il chemine, et *rinforzando* de bouche en bouche, il va le diable; puis, tout à coup, ne sais comment, vous voyez la calomnie se dresser, siffler, s'enfler, grandir à vue d'œil. Elle s'élance, étend son vol, tourbillonne, enveloppe, arrache, éclate et tonne, et devient, grâce au ciel, un cri général, un *crescendo* public, un *chorus* universel de proscription. Qui diable y résisterait? »

N'est-ce pas qu'elles s'imposent à l'esprit, irrésistiblement, ces réflexions si profondément justes, lorsqu'on lit certains travaux récents publiés par des hommes qui, non seulement affirment être en possession de la vérité, mais encore osent, en notre siècle de vulgarisation scientifique, afficher l'outrecuidante prétention d'en fermer le temple à la grande masse assoiffée, et ce au profit de quelques rares initiés, seuls jugés dignes de soulever le voile d'Isis et de contempler la déesse dans toute sa splendeur? Je ne rappellerai pas que la chute suit de près l'orgueil, que Jupiter aveugle ceux qu'il veut perdre. On me répondrait peut-être que l'humilité ne convient qu'aux petits et aux faibles qui végètent dans le terre-à-terre de la lutte pour la vie de chaque jour; que les forts, eux, pareils à l'aigle planant dans la nue, regardent Dieu face à face sans crainte ni danger. Une pensée cependant m'obsède : c'est que l'amour et la connaissance de la vérité ne vont pas sans l'amour et la pratique de la justice. Or, si je m'en réfère aux travaux auxquels je faisais allusion tout à l'heure, j'y trouve un tel parti pris d'injustice, de violence, de mauvaise foi même, que s'il fallait juger l'arbre d'après ses fruits, la conclusion serait inévitable : nos auteurs ne posséderaient pas la vérité dont ils se proclament les uniques détenteurs. Leur cas

serait un peu celui de ces alchimistes des siècles passés qui se vantaient tout haut d'avoir découvert la transmutation des métaux, le secret de fabriquer de l'or, et qui, tout bas, mais très réellement, et pour leur malheur, mouraient de misère et de faim. Autre chose est d'affirmer ; autre chose de démontrer (1).

*
* *

Mais ne nous attardons pas à des observations générales. Allons droit au fait, et, par un exemple frappant, montrons que si nous parlons d'injustice, de violence et de mauvaise foi, nous avons pour cela des raisons péremptoires. L'Initiation du mois d'avril 1891 servira de point de départ à notre démonstration. M. Stanislas de Guaita, reprenant la curieuse — et pas très claire — affaire de Cideville, s'en empare pour nous accabler sous une telle avalanche d'épithètes malsonnantes que ce sera merveille, vraiment, si nous ne demeurons pas brisés sous le choc.

Qu'est-ce donc que cette affaire de Cideville ? Dans les premiers jours du mois de mars 1849, « M. le curé de ladite commune aurait rencontré chez un de ses paroissiens malades un individu, nommé G..., auquel tout le pays accordait depuis longtemps une réputation de guérisseur émérite et de docteur ès sorcelleries ». M. le curé, qui savait qu'un premier malade, soigné par notre rebouteur, était mort, n'aurait pas voulu tolérer la présence de celui-ci, et après une verte réprimande, l'aurait congédié. Arrêté peu après et condamné à une ou deux années de prison, « pour méfaits du même ordre », G... se serait persuadé que le curé n'était peut-être pas étranger à ce qui lui arrivait, et aurait prononcé des paroles de menaces contre lui. Le berger Thorel, disciple et ami du guérisseur, et « l'exécuteur de ses hautes œuvres » aurait, à son tour, fait entendre que M. le curé pourrait bien avoir à se repentir de ce qu'il avait fait.

En ce temps-là, deux enfants, âgés de 12 et de 14 ans, étaient élevés à la cure de Cideville : « une consolation et peut-être une cause d'aisance pour le curé ». Or, dans une vente publique, le berger Thorel s'approcha du plus jeune des enfants, qui ne le connaissait absolument pas — ce qui, soit dit en passant, est assez étrange pour un petit village de quelques centaines d'habitants à peine ! — et, « peu d'heures après... les événements commençaient ».

Et tout d'abord, « une espèce de *trombe* ou *bourrasque* violente vient s'abattre sur le malheureux presbytère. Puis, ce sont des coups, tantôt plus

(1) En faisant ce rapprochement, je ne prétends ôter aucun de leurs mérites ni aux alchimistes ni à l'alchimie.

forts, tantôt plus faibles, qui se font entendre dans toutes les parties de la maison ; parfois leur violence était telle qu'on les aurait entendus « à deux kilomètres de distance ». Quant à la cause de ces phénomènes, impossible de la découvrir.

Ce n'est pas tout. L'agent producteur, quel qu'il soit, est évidemment intelligent. Il frappe où on le lui demande, et rythme les airs qu'on lui indique. De plus les meubles s'agitent, se promènent, « les chaises se groupent et restent suspendues dans les airs ; les chiens sont jetés à croix ou pile au plafond, les couteaux, les brosses, les bréviaires s'envolent par une fenêtre et rentrent par la fenêtre opposée ; les pelles et les pincettes quittent le foyer et s'avancent toutes seules dans le salon, les fers à repasser qui sont devant la cheminée reculent et le feu les poursuit jusqu'au milieu du plancher ; des marteaux volent en l'air avec force et se déposent sur le parquet avec la lenteur et la légèreté qu'une main d'enfant pourrait imprimer à une plume, tous les ustensiles d'une toilette quittent brusquement le chambranle sur lequel on vient de les déposer et s'y replacent instantanément d'eux-mêmes ; d'énormes pupitres s'entre-choquent et se brisent ; bien plus, un d'entre eux, chargé de livres, arrive violemment et horizontalement jusqu'au front d'un témoin honorable (M. R. de St-V...), et là, sans le toucher, et abandonnant brusquement toutes les lois connues de la gravitation, tombe perpendiculairement à ses pieds. »... « Le maire du village, reçoit à son tour un coup violent sur la cuisse, et au cri que cette violence lui arrache, on répond par une caresse bienfaisante qui lui enlève à l'instant toute douleur. » Une dame se voit tirer sa mante par une main invisible.

M. de Mirville accourt de loin — 14 lieues — inconnu, et à l'aide d'un alphabet de convention, obtient, par coups frappés, — il ne s'agit pas ici de la table — toutes les lettres « qui composent ses nom, prénoms et ceux de ses enfants, son âge et le leur, par an, mois, jours, le nom de sa commune, etc., etc. Tout cela se frappe avec tant de justesse et de rapidité, que le témoin se voit obligé lui-même de conjurer l'agent d'y apporter plus de lenteur, afin qu'il puisse vérifier tous ses dires, qui se trouvent enfin de la plus complète exactitude. » — Un prêtre refait les mêmes expériences et obtient les mêmes résultats favorables avec cette circonstance que ne se rappelant pas ou n'ayant jamais su les noms et dates reçus, il est obligé de les vérifier dans les registres de l'état civil à Paris et les trouve exacts.

Quant à l'enfant lui-même, que l'on croit touché par le berger, il se sent sur les épaules je ne sais quel poids insolite, sa poitrine est comprimée, il voit toujours derrière lui l'ombre d'un homme en blouse, qu'il dit ne pas connaître, jusqu'au jour où confronté avec Thorel, il s'écrie : « Voilà

l'homme. » Mais écoutez bien ceci : au moment où l'enfant accuse la présence du fantôme, un des ecclésiastiques présents affirme avoir aperçu distinctement derrière lui UNE SORTE DE COLONNE GRISATRE OU DE VAPEUR FLUIDIQUE. » D'autres l'ont vue aussi, avec des variations plus ou moins sensibles. Un, enfin, sans le voir, « l'entendait comme on entend le frôlement d'une robe ».

Cependant, un jour, l'enfant tombe en convulsions, puis en une sorte de syncope extatique où il reste plusieurs heures. On prie. Il revient à lui. Une autre fois, il voit une *main noire* descendre par la cheminée et s'écrie qu'elle lui donne un soufflet. Les personnes présentes n'aperçoivent pas cette main, mais entendent le bruit du soufflet et voient « la joue devenir et rester longtemps rouge ». L'enfant, d'ailleurs, en est si peu effrayé que, « dans sa naïveté », il s'élance « au dehors, espérant revoir cette main sortir par le haut de la cheminée ».

Des ecclésiastiques étaient accourus. L'état de l'enfant les affligeait. La religion, le curé n'auraient-ils pas à souffrir de ces faits extraordinaires ? Pour y mettre fin, ils prient, mais leurs prières se montrent inefficaces, les phénomènes continuent. Que faire ? L'un des ecclésiastiques présents se rappelant avoir lu « que ces *ombres* mystérieuses redoutaient la pointe du fer », on se décide à recourir à ce moyen extrême — et quelque peu hérétique —. « On se munit de très longues pointes, et partout où le bruit se fait entendre on les enfonce le plus lestement possible. Mais comme il est difficile de frapper juste, en raison de la subtilité de l'agent, plusieurs pointes sont donc enfoncées sans résultat apparent, et l'on va probablement y renoncer, lorsque tout à coup, une d'elles ayant été chassée plus habilement que toutes les autres, une *flamme vient à jaillir*; et, à la suite de cette flamme, une fumée tellement épaisse, qu'il faut ouvrir toutes les fenêtres, sous peine d'une prompte et complète asphyxie. La fumée dissipée et le calme succédant à une si terrible émotion, on revient à un mode d'adjuration qui paraît si sensible. On reprend les pointes et on enfonce ; un gémissement se fait entendre ; on continue, le gémissement redouble ; enfin on distingue positivement le mot PARDON... — Pardon ! disent ces messieurs ; oui certes, nous te pardonnons, et nous ferons mieux, nous allons passer toute la nuit en prières pour que Dieu te pardonne à son tour ;... mais à une condition, c'est que, qui que tu sois, tu viendras demain toi-même, en personne, demander pardon à cet enfant... » Nous pardonnes-tu à tous ? — Vous êtes donc plusieurs ? — Nous sommes cinq, y compris le berger. — Nous pardonnons à tous. Alors tout rentre dans l'ordre au presbytère, et cette terrible nuit s'achève dans le calme et la prière.

Le lendemain Thorel arrive au presbytère, humble, embarrassé, le visage couvert d'écorchures toutes saignantes qu'il cherche à cacher avec son chapeau. L'enfant aussitôt le reconnaît. — « Que voulez-vous, Thorel? lui dit M. le curé. — Je viens... je viens de la part de mon maître chercher le petit orgue que vous avez ici. — Non, Thorel, non, on n'a pas pu vous donner cet ordre-là; encore une fois, ce n'est pas pour cela que vous venez ici; que voulez-vous? Mais auparavant, d'où vous viennent ces blessures? Qui donc vous les a faites? — Cela ne vous regarde pas; je ne veux pas le dire. — Dites donc ce que vous voulez faire; soyez franc, dites que vous venez demander pardon à cet enfant; faites-le donc et mettez-vous à genoux. » Le berger tombe à genoux, implore le pardon de l'enfant et, s'étant approché, le saisit par la blouse. « A partir de ce moment les souffrances de l'enfant et les bruits mystérieux redoublent au presbytère de Cideville. »

M. le curé engage Thorel à se rendre à la mairie, où devant témoins et de lui-même, le sorcier TOMBE A GENOUX TROIS FOIS ET DEMANDE ENCORE PARDON. — De quoi me demandez-vous pardon? lui dit le curé; expliquez-vous. — Sans répondre, Thorel se traîne à genoux et cherche à toucher le curé comme il avait fait à l'enfant. — Ne me touchez pas ou je frappe. Sans tenir compte de la menace, le berger avance toujours; le curé recule de même, jusqu'à ce que, acculé dans un angle de la pièce, et ne sachant plus comment se défendre autrement, il assène trois coups de canne sur le bras de son persécuteur.

Ces coups de canne furent l'origine d'un procès en dommages-intérêts. Pourtant le berger, à un moment donné, retourne chez le maire pour le conjurer d'intervenir auprès du curé afin que les choses en restent là. Il avoue que le vrai coupable, c'est G... qui en veut à M. le curé, et qui « est un homme très instruit, très savant, *il peut lutter contre un prêtre*. M. le curé voudrait bien, lui, qu'on l'instruisit, et *s'il voulait payer un café*, je le débarrasserais de tout ce qui se passe au presbytère ».

Voilà les principaux faits qui se sont passés au presbytère de Cideville. Le diable est intervenu là, cela n'est pas douteux, aux yeux de M. de Mirville. Parmi les raisons qu'il en donne, et qu'il croit convaincantes, je note celle-ci, tirée de Job : « Alors un vent impétueux, s'étant levé tout à coup du côté du désert, vint ébranler les quatre coins de la maison. » Chap. I, v. 19. Mais cette supposition d'un rapport entre une bourrasque ou une tempête et une action démoniaque, outre qu'elle est toute gratuite, est très nettement antichrétienne. Les preuves en sont faciles à donner. Est-ce que *la Loi* — je cite la Bible — ne fut pas donnée à Moïse sur le Sinaï qui « était tout en fumée, parce que l'Éternel y était descendu au milieu du feu; cette fumée

s'élevait comme la fumée d'une fournaise, et toute la montagne tremblait avec violence ». — (Exode, ch. XIX. v. 18) — Et plus tard, à propos du prophète Élie, ne lisons-nous pas ces lignes : « Sors, et tiens-toi dans la montagne devant l'Éternel ! Et voici, l'Éternel passa. Et devant l'Éternel, il y eut un vent fort et violent qui déchirait les montagnes et brisait les rochers : l'Éternel n'était pas dans le vent. Et après le vent, ce fut un tremblement de terre : l'Éternel n'était pas dans le tremblement de terre. Et après le tremblement de terre, un feu : l'Éternel n'était pas dans le feu.... Enfin, la Pentecôte elle-même, comment s'annonça-t-elle ? — « Le jour de la Pentecôte, ils (les disciples) étaient tous ensemble dans le même lieu. Tout à coup, il vint du ciel un bruit comme celui d'un vent impétueux, et il remplit toute la maison où ils étaient assis. » (Actes, ch. II, v. 1-2.) — Vous voyez donc bien qu'au point de vue chrétien, le vent, la tempête ni le tremblement de terre n'accompagnent pas uniquement les œuvres de Satan. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

M. de Mirville nous donne des faits. Examinons-les : voyons s'ils résistent à une critique sérieuse, et surtout s'ils démontrent, comme on voudrait nous le faire croire, une intervention démoniaque.

Et d'abord, la cause première des phénomènes, quelle est-elle ? On parle vaguement d'une vengeance que ce G... rencontré auprès d'un lit de malade et chassé par le curé, aurait voulu exercer envers celui-ci, vengeance dans laquelle le berger Thorel aurait joué un rôle plutôt secondaire. Il n'était pas seul, en effet ; d'après le récit de M. de Mirville, cinq coupables se seraient avoués après les belles passes d'armes de messieurs les ecclésiastiques. Il est vrai qu'après cet aveu de quintuple culpabilité, un seul des agents perturbateurs paraît en scène, et c'est le berger, un comparse. Que sont devenus les autres ? Que ne s'est-on enquis de leurs noms et qualités ? Pourquoi ne les a-t-on pas fait comparaître aussi bien que Thorel pour implorer leur pardon ? Cela eût été bon et salutaire. Le berger n'étant que « l'exécuteur des hautes œuvres » de G... qui lui-même tenait ses pouvoirs occultes de M. Pied-Fourchu, sans doute, il fallait citer à la barre ces hauts personnages, sans oublier les deux autres nécessaires pour compléter le nombre de cinq, nécessaires aussi pour nous permettre de juger en pleine connaissance, toutes les influences intervenant dans ce drame. Thorel nous suffit d'autant moins que ce n'est pas même lui qui porte la parole, lorsqu'il est question de pardon : « Nous sommes cinq, y compris le berger. » Comment donc est-ce lui, et lui seul qui se trouve au rendez-vous ?

Voilà donc un premier point acquis : Origine vague et incertaine, reposant sur des on dit, et explications insuffisantes. Un second point est relatif au presbytère qui sert de théâtre aux manifestations. Singulier presbytère, en vérité, pour un presbytère de campagne ! Avez-vous remarqué ces mots : « d'énormes pupitres s'entre-choquent et se brisent ; bien plus, un d'entre eux, chargé de livres, etc. » Cela donne une fière idée de l'abondance des meubles de la cure. D'énormes pupitres, un d'entre eux, cela suppose pour le moins quatre ou cinq pupitres. C'est peut-être beaucoup pour un presbytère de campagne et pour une chambre ! Mais cela ajoute à l'importance des phénomènes et aux conséquences qu'on en veut tirer : des pupitres, un nombre indéterminé de pupitres ! Ce n'est pas, du reste, la seule curiosité de ce presbytère étonnant. Tout s'y trouve réuni : fers à repasser, marteaux, chiens, très longues pointes de fer, que sais-je encore ? On dirait presque que monsieur le curé, ayant l'intuition des choses à venir, y avait à l'avance accumulé tout ce qui était nécessaire aux agents perturbateurs pour leur danse infernale, comme aussi les moyens à employer pour mettre fin, au moment voulu, à tout ce vacarme de l'autre monde. Remarquez encore que l'exagération évidente qui se manifeste à propos *des pupitres* se retrouve à propos des fenêtres. Réunis dans une chambre, les ecclésiastiques sont obligés d'ouvrir « *toutes les fenêtres*. » Il y en avait donc un bien grand nombre ! Autant en faut-il dire des bruits qu'on aurait entendus *à deux kilomètres de distance* ! Nous nous trouvons en présence d'un parti pris de grossissement des phénomènes. Il semble qu'on ait tout regardé au microscope. Mauvais moyen pour porter la conviction dans les esprits sincères et éclairés.

Une dernière observation à propos de Thorel. Le lendemain de la scène où les curés accourus à Cideville avaient si vaillamment frappé d'estoc et de taille sur l'invisible ennemi, et si fort perforé le visage du berger, celui-ci arrive à la cure, pour demander pardon ? Il prétend que non. Mais le curé lui affirme qu'il vient pour cela ; il le lui affirme avec insistance, si bien que le malheureux, à la fin, se jette à genoux, à la cure d'abord, puis à la mairie où le curé lui avait commandé de se rendre et où lui furent octroyés les trois coups de canne. N'est-ce pas que nous avons affaire ici à une *véritable scène de suggestion* qui diminue singulièrement la valeur des aveux du berger ? Mais ce qui est plus bizarre, c'est ceci : Le procès est engagé et Thorel demande au maire d'intervenir auprès du curé, pour que les choses n'aillent pas plus loin. Il demande *douze cents francs de dommages-intérêts* pour les coups reçus et les accusations de sorcellerie, et il dit que si le curé voulait lui *payer une tasse de café*, il le débarrasserait de tout. C'est de

l'incohérence au premier chef, et l'on avouera que baser une théorie diabolique sur des incohérences, c'est tant soit peu se moquer du monde !

..

Mais parlons de l'enfant. On *croit* — on n'est pas sûr — que le berger l'a touché, et que c'est grâce à ce contact mystérieux que les phénomènes ont pu avoir lieu. S'ils sont d'ordre infernal, l'enfant va sans doute avoir une peur effroyable, trembler du matin au soir et du soir au matin, étant donné surtout qu'il est élevé par un ecclésiastique, et par conséquent prévenu d'avoir à se tenir en garde contre les embûches constantes de l'ennemi du genre humain qui rôde autour de nous, cherchant qui il pourra dévorer. Eh ! bien, point du tout, l'enfant n'a pas peur, il s'amuse de l'invisible, il le taquine, il le provoque, il l'agace quand il ne veut rien faire. Même après avoir reçu le premier soufflet de cette main toute noire descendue de la cheminée, il ne tremble pas, au contraire ; il court dehors pour la revoir. La présence des agents démoniaques n'est donc pas bien redoutable puisqu'un enfant, devant son curé qui le laisse faire, l'imprudent, joue avec eux, ou se joue d'eux. Sans doute il pleurait quand *ça* lui faisait mal, mais pour rire aussitôt que le mal était passé ; il pâlisait, quand il appréhendait le retour de son ennemi, mais si celui-ci ne venait pas ou se tenait tranquille, il l'excitait, le tout, je le répète, en présence et avec l'assentiment du curé.

Cependant, il est des moments où, s'il en faut croire notre récit, les choses cessent d'être drôles. Ainsi, d'effroyables blasphèmes « se faisaient entendre quand les enfants se mettaient en prière, et les menaces *hautement articulées* de leur *tordre le cou*, menaces réalisées un soir, où l'un de ces malheureux enfants sentit deux mains lui prendre la tête et la retourner avec une telle violence, que les témoins de cette singulière contorsion durent porter secours à la victime, sans quoi elle périssait. » Voilà assurément qui était plus grave. Mais le danger était-il aussi grand qu'on veut bien nous le dire ? Nous n'en savons rien, et les témoins qui l'affirment n'en savent pas plus que nous. Ce qui nous en fait douter, ce sont d'autres circonstances où le diable, puisque diable il y a, ayant involontairement causé une vive douleur au maire, par un coup solidement appliqué, fit aussitôt, par une caresse *ad hoc* disparaître la souffrance dont il était l'auteur. Un bon diable après tout, n'est-il pas vrai ? Combien d'hommes qui ne le valent pas, puisque loin de chercher à réparer les maux qu'ils ont causés, ils les enveniment plutôt...

Une autre preuve que le diable de Cideville était un bon diable, c'est ce

fameux pupitre tout chargé de livres qui « arrive violemment et horizontalement jusqu'au front d'un témoin honorable » et tombe à ses pieds sans lui faire aucun mal, sans le toucher.

Ce diable n'est pas seulement bon, il est aussi sot, mais d'une sottise?!... Il est entendu qu'il voit, qu'il entend, qu'il comprend. Or, lorsque les ecclésiastiques s'emparent de leurs très longues pointes de fer dans l'intention charitable que vous savez, au lieu de se mettre à l'abri de leurs coups, de s'esquiver ou de se poster hors de leur atteinte pour pouvoir rire tout à son aise de cette gymnastique insolite et effrénée, il reste là, grand benêt, comme s'il prenait plaisir aux fers qui le transpercent. Frappé, il gémit, mais ne s'éloigne pas. Il attend, il demande pardon. Avouez qu'on ne voit pas souvent des diables de ce calibre-là; avouez que vous vous étiez fait une idée plus haute du grand Lucifer.

*
* *

Mais si le diable, en cette affaire, est étonnant, nos bons prêtres ne le sont pas moins. Ils ont pour eux la prière, ils ont l'eau bénite, ils ont, au besoin, les exorcismes, tout-puissants contre les esprits des ténèbres, comme la prière, comme l'eau bénite, et ils recourent à des armes charnelles! Et, surprise plus grande, il se trouve que ces armes charnelles réussissent là où les prières avaient échoué!

Cela est grave pour la religion dont il s'agissait de sauvegarder la dignité. Quoi! vous nous parlez de sa puissance souveraine; vous nous dites que les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle, et devant un tout petit diable de rien du tout, elle se montre impuissante! et vous la remplacez — avantageusement — par des pointes de fer! Cette impuissance constatée ne vous semble-t-elle pas devoir produire pour elle des effets autrement désastreux que la danse des pelles et des pincettes?

Le diable de Cideville n'est pas seulement bon et sot, il est d'une complaisance à toute épreuve. Il fait ce qu'on réclame de son obligeance. On lui demande les noms et l'âge de plusieurs personnes, il les donne. Prévoit-il peut-être qu'on a beaucoup de questions à lui poser? Toujours est-il qu'il se presse, et frappe les coups avec une vertigineuse rapidité, tellement que celui qui l'interroge a de la peine à le suivre, et le prie de ralentir le mouvement. Accordé à l'instant, sans difficulté. Lui demande-t-on de frapper ici ou là, d'imiter un rythme prescrit, on obtient sur-le-champ ce qu'on désire. Je vous dis que ce diable est un modèle de brave homme.

..

Mais pourquoi, dira-t-on, reprendre une histoire vieille de quarante ans

qui, à côté de faits intéressants, laisse place à de si nombreuses incertitudes, et, en tout cas, nous met en présence de diables, de sorciers, qui ne sont ni très méchants ni très malins. C'est que tout récemment on se servait des phénomènes de Cideville pour accabler et spirites et magnétiseurs sous la même dénomination injurieuse et damnable de sorciers, de sorciers sans le savoir le plus souvent, de sorciers conscients, quelquefois. Pour montrer combien sont peu fondées les accusations qu'on nous jette, il fallait d'abord rendre compte des faits et les discuter sommairement. A présent, nous pouvons prendre corps à corps les théories et les affirmations qu'on nous oppose pour les réduire à leur juste valeur. Remarquons en premier lieu que l'auteur dont il s'agit — M. de Guaita, puisqu'il faut l'appeler par son nom — rend compte des manifestations de Cideville de bien singulière façon, tout en prétendant suivre M. de Mirville, l'historiographe officiel de ces phénomènes (1).

Quant aux origines et à la cause primordiale des manifestations, M. de Mirville est extrêmement réservé. Il débute en ces termes : « Commençons par rapporter à l'avance, seulement pour mémoire et sans en garantir la teneur, les bruits vagues qui, dit-on, avaient cours avant l'apparition des premiers phénomènes, et semblaient en faire présager les approches » (p. 343). Et après ces lignes, il dit les bruits qui couraient dans le pays sur G..., son renvoi par le curé, sa condamnation, ses menaces : celles-ci répétées plus tard par le berger Thorel. Tout cela, sous la plume de M. de Mirville, prend la forme de *simples on-dit*. Sous celle de M. de Guaita, les faits se précisent, s'affirment, deviennent absolus : Où M. de Mirville parle d'un patient qui paraissait s'être trouvé fort mal du traitement mystérieux — il était mort — M. de Guaita en met *plusieurs* : *tels de ses malades*. — Au lieu d'un malade soigné par G..., d'après M. de Mirville, nous en trouvons *plusieurs* chez M. de Guaita : *d'autres clients*... Non seulement le nombre des malades se multiplie sous les lunettes de M. de Guaita, leur situation aussi s'aggrave. Alors que M. de Mirville dit simplement que le curé aurait rencontré G... chez un de ses paroissiens malade, sans rien de plus, notre mage voit ce malade — ces malades pour lui — *en bonne voie d'aller rejoindre l'autre* — les autres pour M. de Guaita — au cimetière. La justice, quelque temps après, intervient dans les affaires de G..., de son propre mouvement, semble-t-il, si nous en croyons M. de Mirville. M. de Guaita, au contraire, fait dénoncer G... par le curé.

(1) Il y a plusieurs éditions de l'ouvrage de M. de Mirville. Celle que j'ai sous les yeux est la quatrième (1858). J'aime à croire qu'elles sont toutes d'accord entre elles. Si elles ne l'étaient pas, les phénomènes perdraient encore de leur importance.

Voilà, n'est-il pas vrai, qui donne un avant-goût assez original du respect qu'un mage peut avoir pour l'exactitude historique?

Continuons : Dans M. de Mirville, le berger Thorel est le disciple et l'ami de G..., le mandataire de son maître et l'exécuteur de ses hautes œuvres. Dans M. de Guaïta, il devient « le mandataire occulte de G..., l'exécuteur fidèle des suprêmes volontés d'un maître dont il se dit le très humble et très respectueux disciple ». Toujours, chez M. de Guaïta, les choses se grossissent, s'amplifient. Il ne voit ni ne regarde pas les objets de ses observations sous le même angle que les simples mortels.

Sous les coups qui se font entendre dans toutes les parties de la maison, elle « paraît vouloir tomber *en démenée* » (ruine), dit M. de Mirville. Et M. de Guaïta reprend que le presbytère est « ébranlé jusqu'en ses fondements par les coups frappés dans l'épaisseur de ses murs et de ses cloisons, à tel point que la bâtisse lézardée menace ruine ».

Cent cinquante personnes — souligné par M. de Mirville, — accourent au presbytère, l'entourent pendant de longues heures, l'explorent en tous sens... M. de Mirville paraît trouver exagéré le chiffre de *cent cinquante*. M. de Guaïta le trouve insuffisant. Il lui faut des curieux *par centaines*.

« Les fers à repasser, dit l'un, qui sont devant la cheminée, reculent, et le feu les poursuit jusqu'au milieu du plancher. » « Les fers de repassage, reprend l'autre, reculent jusqu'au fond de la pièce, poursuivis par la flamme du foyer qui se déroule, sinueuse, à l'instar d'un serpent ».

Un jour, une *main noire* descend de la cheminée, et donne un soufflet à l'enfant dont la joue devient et reste longtemps rouge. — Traduction de M. de Guaïta : « Soudain il voit une main noire et velue (sic) — c'est notre mage qui met *sic* ; en suivant mon édition, je suis obligé de mettre : *non sic* ; le mot velu n'y est pas — s'élancer de la cheminée ; tous entendent le bruit d'un vigoureux soufflet... chacun peut distinguer l'empreinte de cinq doigts parfaitement marquée sur sa joue. » C'est possible ; mais M. de Mirville n'en dit rien.

Nos curés s'escriment contre l'invisible : une *flamme vient à jaillir*, et, à la suite de cette flamme, une fumée tellement épaisse... Ici nouveaux enjolivements de M. de Guaïta : La flamme devient crépitante et s'accompagne d'un sifflement aigu. La fumée, au lieu d'être tout uniment épaisse, se fait blanche et fétide...

Il nous a paru curieux et intéressant de mettre face à face, ainsi que nous venons de le faire, les phrases de M. de Mirville et celles de M. de Guaïta. La comparaison est instructive, en ce qu'elle nous montre, chez notre mage,

un rhétoricien plus épris de beau style, de périodes bien équilibrées que d'exactitude et de fidélité. Il lui faut *la vérité parée, agrandie, revêtue* de je ne sais quels oripeaux, c'est-à-dire, pour parler net, *maquillée et défigurée*. (Je suppose l'édition de M. de Guaita semblable à la mienne.)

Cette tendance de son esprit, cette vision trouble des choses expliquent peut-être — en partie — comment et pourquoi, il n'aperçoit de toutes parts que sorcellerie et magie noire! En tout cas, elles nous apprennent à ne pas prendre trop au pied de la lettre ses affirmations, fussent-elles placées sous le haut patronage des plus grands initiés. Quand un guide n'est pas sûr, on fait bien de s'en méfier, mieux encore de s'en passer. Ne le lâchons pas encore, toutefois. Suivons-le plutôt. Qui sait si arrivés au bout de la voie qu'il nous fait parcourir et où nous côtoyons des abîmes sans cesse menaçants, nous ne serons pas affermis dans nos propres voies, et rassurés définitivement sur les dangers plus ou moins imaginaires qui nous guettaient au passage?

..

Il est donc entendu, que tous, tant que nous sommes, — ou peu s'en faut — magnétiseurs et spirites, nous sommes des sorciers, conscients ou inconscients. Mais qu'est-ce que la sorcellerie? — « *La mise en œuvre pour le mal, des forces occultes de la nature.* » Le magnétisme, dans la plupart des cas, le spiritisme dans presque tous, tombent sous cette définition, au dire de M. de Guaita. En est-il réellement ainsi? Non, cent fois non. Ni les magnétiseurs, ni les spirites, sauf exceptions, bien entendu — ne mettent en œuvre pour le mal les forces occultes de la nature. Je connais pas mal de magnétiseurs et un assez grand nombre de spirites. Ils sont, comme la généralité des humains, mêlés de bien et de mal, animés tour à tour, et à doses variables, d'aspirations élevées ou terre à terre, égoïstes ou altruistes. Ils ne posent pas pour la sainteté, ils travaillent et luttent. Que ceux qui n'en sont plus là, leur jettent la première pierre. Mais pour affirmer que la plupart des magnétiseurs et presque tous les spirites sont ce que dit M. de Guaita, il faut les avoir regardés à travers les mêmes lunettes complaisantes qui lui ont servi dans l'étude des faits racontés par M. de Mirville.

Il est vrai, je me hâte de l'ajouter, que M. de Guaita commence par donner du magnétisme et du spiritisme, des définitions fausses ou insuffisantes qui dénotent de sa part, ou une singulière ignorance de ces deux sciences — pardon, mon mage, de la liberté grande! — ou quelque chose de pire. En effet, à cette question : — Qu'est-ce que le magnétisme, au dire des magnétiseurs, il répond : — « La sujétion d'un être pensant à la volonté d'un autre être; je traduis : l'annihilation du libre arbitre. » — Or, d'après les magné-

tiseurs et dans la réalité, le magnétisme n'est pas cela, ne doit pas être cela. Par là, je ne dis pas qu'on n'ait jamais employé pour des œuvres mauvaises cette puissance de salut mise à notre portée. De quoi l'homme n'a-t-il pas abusé? Mais de ce qu'il y a eu quelques malhonnêtes gens qui se sont servis du magnétisme dans des vues intéressées ou coupables, s'ensuit-il qu'il faille condamner en bloc les magnétiseurs? Eh! quoi, parce qu'il y a eu, qu'il y a peut-être encore des occultistes, des initiés, dont la vie a plus de rapports avec celle d'un Carlouche ou d'un Mandrin qu'avec celle de Vincent de Paul, nous serions autorisés à affirmer que l'occultisme et l'initiation sont, fondamentalement, criminels? Non, la vilenie de tel ou tel sectateur ne prouve rien contre la grandeur et la vérité de la doctrine dont il s'est fait un masque pour mieux cacher la bassesse de son âme.

Il n'est donc pas vrai que le magnétisme soit la sujétion d'un être pensant à la volonté d'un autre être ou l'annihilation du libre arbitre. Le libre arbitre demeure sauf, absolument sauf. Et cette science dont on voudrait nous faire un épouvantail, est, si on la considère bien, ni plus ni moins que la possibilité pour le plus humble de soulager et de guérir, pour peu qu'il en ait le désir et qu'il se sente dans le cœur assez de dévouement et d'amour du prochain pour lui sacrifier quelque peu de ses aises. Voilà le magnétisme vrai, celui qu'ont pratiqué les Delenze, les De Puysegur et tant d'autres. Sans doute, M. de Guaïta, en définissant ce qu'il appelle de ce nom, a-t-il pensé à certain hypnotisme qui n'en est jusqu'à présent qu'un rejeton assez mal venu, quoique capable, lui aussi, en des mains honnêtes expertes, et sans annihilation du libre arbitre, de rendre de signalés services à ceux qui souffrent. Une fois de plus, notre mage est surpris en flagrant délit d'inexactitude. Sous prétexte d'éclairer le public, il l'induit en erreur. Pour mieux l'effrayer, il lui présente un monstre. Mais pourquoi l'effrayer? Serait-ce pour monopoliser le magnétisme comme on fait de l'occultisme? Je doute qu'on réussisse cette œuvre de ténèbres, le temps n'est plus des croquemitaines et des loups-garous.

..

« Qu'est-ce que le *spiritisme*, de l'aveu même de ses apologistes? — L'évocation des morts; je traduis: la rétrogression temporaire, vers un mode inférieur d'existence, des âmes en voie d'évoluer vers un mode plus parfait. »

La question qui se pose ici peut être examinée à un double point de vue: au point de vue de l'occultisme et au point de vue du spiritisme proprement dit.

Considérée à la lumière (?) de l'occultisme, la définition de M. Guaita est fautive de tous points. Ce que nous évoquons, ce qui répond à notre appel, ce ne sont pas nos morts, je veux dire la partie d'eux qui vit et vivra après la dissolution des divers principes inférieurs dont nous sommes constitués, — mais bien des loques, des fourreaux vides, des êtres inférieurs à existence empruntée et éphémère, ce sont encore les élémentals, les âmes des choses. Nos morts, eux, ne viennent pas. Tout au plus se présente-t-il à leur place des simulacres.

..... Il est donc parfaitement oiseux de parler de rétrogression temporaire, puisque, au contraire, les êtres avec qui nous entrons en communication, sauf de très rares exceptions, sont des êtres inférieurs que nous élevons, que nous nourrissons, que nous vitalisons en quelque sorte, et dont par conséquent, nous serions plutôt les créateurs et les conservateurs qu'autre chose.

Si, laissant l'occultisme, nous considérons le spiritisme proprement dit, la définition n'est pas plus exacte; du moins sa paraphrase prête-t-elle à discussion. En effet, s'il est vrai que nous évoquons nos morts ou plutôt — car ce mot éveille tant soit peu une idée de commandement ou d'ordre qui n'est pas dans notre pensée, — si nous cherchons à entrer en communication avec eux, ce n'est pas pour les faire rétrograder, il n'est pas question de cela, mais uniquement pour leur donner occasion de venir s'entretenir avec ceux qu'ils ont aimés et qu'ils aiment encore, pour en recevoir de bons conseils ou pour leur en donner, pour apprendre d'eux, enfin, que la mort, au lieu d'être le néant, n'est que la transition de la vie physique à la vie métaphysique, ou de la vie matérielle à la vie spirituelle.

Autre serait la situation si l'esprit étant parti loin, bien loin, dans des régions supérieures d'où il ne pût descendre sans déchoir, nous l'obligions de revenir vers la terre. Mais telle n'est pas du tout l'idée spirite. Pour nous, les morts et les vivants sont frères; leurs existences se croisent et s'entremêlent. Les premiers agissent sur les seconds, et les seconds sur les premiers par leurs actions, leurs paroles et leurs pensées. Qu'ils le veuillent ou non, ils dépendent les uns des autres, s'influencent réciproquement, favorisent ou entravent leurs progrès et leur bonheur mutuels. Comment leur serait-il défendu, comment serait-il mauvais de s'entretenir ensemble de ce qui les intéresse tous? L'esprit qui vient dans un cercle spirite, soit pour donner un bon conseil, soit pour apporter des consolations à ceux qui le pleurent parce que son corps n'est plus, soit pour indiquer un remède salutaire à un malade, soit pour quelque autre motif de même ordre, cet esprit, à notre sens, ne rétrograde, ne déchoit pas plus que ne déchoit le

Christ, quand, descendant des hauteurs philosophiques ou religieuses où il planait tout à l'heure, il s'arrête pour appeler à lui et pour bénir les petits enfants; ou le poète, quand, quittant momentanément sa muse, il s'incline vers une tête blonde ou rose pour la caresser. On ne déchoit jamais en voulant et en faisant le bien. La seule déchéance, la seule rétrogression, c'est le mal.

Donc ici encore, les affirmations, pour doctorales qu'elles soient, sont inexactes et fautives.

Quant au reproche d'inconséquence que nous adresse M. de Guaita, il étonne à bon droit dans la bouche d'un occultiste. Sans doute, nous enseignons l'évolution progressive des êtres. Je viens de montrer qu'établir des communications entre les morts et nous, ce n'est pas les faire rétrograder. Mais supposons que cela soit. Est-ce donc aux apôtres de l'involution à nous en faire un reproche, alors que, non seulement ils font rétrograder l'être d'un degré supérieur au degré immédiatement inférieur, mais du degré le plus élevé où il puisse atteindre, le rejettent dans la matière la plus grossière pour recommencer indéfiniment une évolution cent et mille fois parcourue? L'inconséquence, si inconséquence il y a, est, de toute manière, moindre chez les spirites que chez les occultistes.

..

Voilà pour le côté théorique de la question. Parlerai-je du côté pratique? M. de Guaita a une manière si singulière d'envisager les choses, qu'il me sera à peu près impossible de le suivre dans cette nouvelle voie. J'ignore de quoi il nourrit habituellement son esprit, dans quels milieux bas et impurs il a puisé ses renseignements et pratiqué ses expériences. — Je tiens à bien faire remarquer que je ne touche pas à l'homme que je ne connais pas, je n'en ai qu'à ses idées et à ses renseignements. — Mais ce qu'il rapporte est si étrange et diffère si fort de ce que je sais, de ce que j'ai vu, comme de ce que d'autres spirites et magnétiseurs savent et ont vu, que dès l'abord une suggestion s'impose, irrésistible : c'est que dans cette partie de son œuvre, M. de Guaita ne s'est pas contenté des lunettes qui lui ont servi ailleurs; il les a mises doubles, triples, quadruples, que sais-je? tellement que la lumière ne lui est arrivée que sous des inflexions qui ont de tous points dénaturé les figures qu'elle aurait dû éclairer! Étrange! étrange!

Voyez, par exemple, ce que devient le médium : « un homme (ou une femme) malade d'une incontinence vitale, et s'épuisant à nourrir de sa substance fluidique (trop expansive et complaisante aux emprunts) une foule de larves parasitaires, qui grouillent et se multiplient dans son atmosphère astrale, dans son nimbe occulte ». Quant aux phénomènes auxquels

sa présence — lorsqu'il s'agit de médiums incarnatifs, par, exemple — donne lieu, ils peuvent être stupéfiants. Dans l'être qui se manifeste par lui et en lui, « vous retrouvez les gestes, l'attitude, les inflexions vocales de l'être aimé », tout lui, avec les « vieux souvenirs enfouis au plus profond de votre âme, et dont lui seul partageait avec vous le secret ». Vous croyez avoir revu un ami, un parent. Quelle erreur est la vôtre ! Vous avez été mystifié et déçu par un élémental, c'est-à-dire, s'il en faut croire Papus, par une *cellule embryonnaire*, puisque élémental et cellule embryonnaire, c'est la même chose. Qui se serait jamais douté, avant l'éclosion de la science occultiste, qu'une cellule, même embryonnaire, fût capable de tels avatars ! ? Ah ! je commence à comprendre l'importance de l'initiation. Comment, à moins d'être initié, concevoir ou réaliser de si glorieuses et de si étonnantes découvertes ? Seule, évidemment, l'initiation pouvait élever les élémentals, pardon, les cellules embryonnaires, à une situation aussi éminente, aussi prépondérante, leur donner une intelligence, une puissance, une perversité qui laissent bien loin derrière elles tout ce qu'on raconte de Satan et de ses acolytes. Mais peut-être ne sont-ce pas même des cellules embryonnaires, pardon, des élémentals, qui accomplissent ces hauts faits : qui sait si ce n'est pas simplement « une larve de l'atmosphère seconde » ?

Encore être mystifié, ce n'est rien. « La moralité de ceux que les élémentaux hantent habituellement n'y résiste guère. » Et ici, M. de Guaita, qui sait évidemment tous les bas-fonds du vice, raconte des choses que je demande à mes lecteurs de passer sous silence, et dont, je l'avoue, je n'ai appris l'existence que par la lecture des « modernes avatars du sorcier ».

Je ferai cependant observer à M. de Guaita que de ce qu'un médium, homme en apparence, femme en réalité, s'est livré à deux de ses amis, cela ne prouve rien contre les spirites ni le spiritisme, mais démontre, simplement, qu'on peut être mage et avoir des amis qui ne sont pas d'humeur moins galante qu'un médium, homme, qui est une femme. Triste ! triste vraiment, de voir introduire de tels éléments dans une question sérieuse !

Ah ! je ne m'étonne plus que M. de Guaita trouve dangereux le magnétisme et le spiritisme. Les séances et les expériences auxquelles il assiste sont d'une nature telle. . Ecoutez plutôt : Ici, c'est un médecin qui suggère à une jeune israélite endormie qu'elle boira, à son réveil, un verre plein d'un poison terrible. Ce n'était qu'un verre d'eau. La suggestion, pourtant, mit la jeune fille à deux doigts de la mort. — Là, en présence de onze personnes — trois jeunes docteurs, quatre étudiants, un pharmacien, M. de Guaita et deux autres, tous des jeunes gens — « une jeune et jolie fille du peuple, la plus modeste et la plus honnête, se met toute nue, et dans cet appar-

reil, pince un rigodon des plus lestes ». Eh ! bien, je le demande, quels sont les magnétiseurs sérieux, quels sont les spirites sincères qui prêteraient la main à de pareilles infamies ? Quels sont ceux qui même les toléreraient en leur présence sans les plus énergiques protestations, sans quitter à l'instant un milieu où l'on se joue ainsi de la vie et de la pudeur des jeunes filles ? Ne rendez donc pas le magnétisme ni le spiritisme responsables de crimes où ils ne sont pour rien. Que la culpabilité retombe sur les auteurs *et les spectateurs* — vous connaissez le proverbe : celui qui tient le sac est aussi coupable que celui qui verse dedans — qui osent provoquer ou qui assistent, bénévoles, à de pareilles scènes !

..

Faut-il insister davantage ? A quoi bon ? Devant le parti pris, les raisons les meilleures demeurent impuissantes. On regarde d'un certain côté, on voit les choses sous une certaine face. Tout ce qui n'est pas ce côté, tout ce qui n'est pas cette face disparaît, s'annule. De là, une vue fragmentaire de la réalité, telle qu'elle est ; de là aussi des conceptions erronées, des accusations injustes, des conclusions inacceptables.

Il y a des médiums, mauvais drôles, donc la médiumnité est un danger ? J'ai moi-même essayé d'indiquer dans quelles conditions elle pouvait le devenir ; j'ai montré aussi comment, loin d'être un danger en elle-même, elle pouvait, tout au contraire, devenir l'occasion d'un bien considérable, tant au point de vue physique qu'au point de vue moral. Ils sont nombreux, les médiums qui, sous l'influence des intelligences supra-terrestres avec lesquelles ils sont en rapport se sont sentis devenir meilleurs, plus nombreux, certes, que ceux qui n'ayant vu là qu'un moyen de gagner de l'argent et de satisfaire leurs passions, ont roulé sur les degrés de la pente qui conduit aux abîmes.

Il existait, dans les premiers siècles de notre ère, une secte, les Valenti-niens, qui disaient qu'« il est impossible aux spirituels de se corrompre, quelles que soient leurs actions ». En existerait-il une autre, aujourd'hui, dont les adeptes se seraient haussés à une spiritualité tellement au-dessus, ou tellement en dehors de l'humanité, qu'ils ne pourraient toucher à aucune chose, si grande, si noble, si élevée soit-elle, sans la corrompre, sans la salir ? On le dirait vraiment à lire certaines malpropres sorties de ces hautes sphères.

Ce qui est vrai des médiums ne l'est pas moins des magnétiseurs, des spirites, des somnambules, *des vrais*, j'entends. Non seulement ils nous ont fait connaître des forces, des vérités et des modes de recherches dont l'oc-

cultisme — s'il eût pu naître et grandir sans les spirites et les magnétiseurs qu'il houspille si fort. fils ingrat ! — ne se fût jamais avisé, sans doute, qu'il nous eût, en tout cas, soigneusement cachés, ils nous ont, de plus, mis entre les mains les moyens les plus simples pour soulager les misères physiques et morales pour guérir et consoler les plaies du corps et de l'âme. Ils ont réduit à rien les affirmations d'une science néantiste en établissant par des faits irrécusables que la mort n'est pas une fin.

Quant à toutes les terreurs que d'aucuns voudraient faire sortir de telles prémisses, qu'y répondre ? encore une fois, sinon que leur objectivité est à peu près nulle, qu'elles sont le produit de rêves malsains, des hallucinations de cerveaux en délire ! Car, si les choses étaient réellement comme on nous les peint, vous figurez-vous qu'on trouverait dans nos rangs tant de savants, d'ingénieurs, de professeurs, d'ouvriers, d'officiers, d'écrivains qui tous s'acquittent de leur tâche à la satisfaction de ceux qui les emploient ?

Non, toutes les horreurs dont certains auteurs émaillent leurs travaux, n'ont rien à faire avec le spiritisme et le magnétisme sérieusement étudiés et pratiqués, qui demeurent, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, deux des plus puissants leviers dont nous disposons pour le bien et le progrès dans l'humanité.

Voulez-vous savoir si c'est dans le spiritisme et ses enseignements, ou bien dans l'occultisme, que se trouvent la vraie supériorité, la morale saine et pure, les influences bienfaisantes et réconfortantes, les raisons et les appels qui éveillent dans l'homme ce qu'il y a en lui de meilleur ? Lisez les ouvrages de M. de Guaita, par exemple, et après vous être comme enténébré et alourdi l'âme dans le satanisme, l'incubisme, le succubisme et autres imaginations malsaines et accablantes dans lesquelles cet écrivain se complait, prenez un des volumes d'Alian Kardec, ou le récent ouvrage de M. Léon Denis, ou tel autre écrit spirite, vous serez édifiés définitivement.

Vous saurez où se trouve la lumière, où s'accumulent les ténèbres ; vous irez vers ce qui élève, sauve et rend la vie désirable ; vous fuirez ce qui abaisse et perd, tout ce qui fait désespérer.

La question sera tranchée et certes, ce ne sera pas en faveur de l'occultisme.

D. METZGER.

COMITÉ DE PROPAGANDE

Séance d. 11 mai 1891. — Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le Président M. Leymarie, informe le Comité que notre collègue M. Léon Denis, a donné à Bordeaux plusieurs conférences spirites contradictoires, dans lesquelles il a obtenu un vif succès. Le conférencier, en sa qualité de secrétaire-général de la Ligue de l'Enseignement à Tours, avait obtenu de

la municipalité bordelaise la salle de l'Athénée où, par deux fois, un millier d'auditeurs l'ont chaleureusement applaudi. Une troisième conférence, faite dans la salle du « Groupe-Girondin » a été le point de départ de la fédération des groupes spirites bordelais, qui ont nommé une commission de vingt-cinq membres pour étudier les moyens propres à assurer l'efficacité et la durée de cette fédération.

Le Comité adresse ses meilleures félicitations à M. Léon Denis.

M. Nozeran, de Nice, soumet au Comité une œuvre manuscrite dont il est l'auteur et qui a pour titre : *Le Spiritisme et l'Occultisme théosophique devant la Société moderne*. Une commission est nommée pour prendre connaissance de ce manuscrit et donner son avis sur l'opportunité de son impression.

M. Déchaud, publiciste, demande quelques exemplaires des ouvrages : *Après la Mort* et *Cherchons*, pour être offerts aux principaux journaux d'Alger. M. Monclin fait la même demande pour certains journalistes et la Bibliothèque municipale de Reims. Le Comité, qui s'occupe actuellement de la distribution de cinquante exemplaires de chacun de ces ouvrages à la Presse parisienne, lâchera ensuite de donner satisfaction aux vœux exprimés par MM. Monclin et Déchaud. Il serait même désirable, si l'essai tenté à Paris réussit, que ce moyen de propagande fût également employé dans d'autres villes de France. Le Comité fera de son mieux, en prenant conseil des circonstances.

M. Laurent de Fagel lit la notice qu'il a rédigée pour être envoyée aux journaux parisiens en même temps que les ouvrages de propagande ci-dessus mentionnés. Le Comité décide l'impression de cette notice, ainsi que de l'*Appel à la Presse* rédigé par M. Mongin.

M. Auzanneau, trésorier, ne pouvant assister à la réunion, annonce par lettre :

1° Qu'il a versé le 10 avril, au Crédit Foncier, la somme de 348 fr. 90 qui lui restait en caisse et dont il a retiré quittance ;

2° Que, le 16 avril, il a reçu de M. Léon Denis, la somme de 33 francs provenant de souscriptions recueillies à Tours par notre collègue.

M. Henri Sausse, de Lyon, envoie de son côté à M. Leymarie 25 francs de souscriptions pour la caisse de propagande.

M. Warchawsky, trésorier-adjoint, donne le détail des sommes reçues par la librairie spirite en mars et avril. Les recettes se sont élevées à 50 fr.

Les dépenses à	18	85
--------------------------	----	----

Reste	31 fr.	15
-----------------	--------	----

qui seront remis à M. Auzanneau, trésorier du Comité, pour la caisse de propagande.

MM. B. Martin, de Bruxelles, et H. Sausse, de Lyon, traitent la question du périsprit d'une manière presque identique. Ils sont d'avis l'un et l'autre que cette question ne doit être examinée qu'au point de vue spirite.

Quant à la conception occultiste, elle est inacceptable. Elle ne repose que sur des hypothèses : or, les hypothèses ne sont pas des preuves. On a essayé d'en donner une en assimilant le périsprit à la vie, et disant même que le périsprit ou la vie, c'est la même chose. Erreur considérable. Le périsprit peut, quand il plaît à l'âme, voyager dans l'espace, mais il est toujours relié au corps par un lien fluïdique et, au moindre danger, au réveil même du corps, il s'empresse de revenir à son poste. Mais que la vie quitte l'être humain, c'est la mort.

Si nous voulons que le spiritisme pénètre facilement dans les masses et

que celles-ci se l'assimilent sans efforts, suivons l'exemple de nos prédécesseurs et restons clairs, simples et surtout logiques dans nos définitions.

Ces appréciations de nos collègues de Bruxelles et de Lyon ont été accueillies avec la plus sérieuse attention par le Comité de propagande. La séance est levée à 11 heures.

Le Secrétaire, A. LAURENT DE FAGET.

SOLIDARITE ET TOLÉRANCE

La brave petite Suisse, cette terre classique de la liberté, de la tolérance et de la justice, est en train de perdre sa bonne renommée.

Voici, en effet, ce qui s'y passe à propos de *l'Armée du salut*.

Il existe à Neuchâtel une maison dénommée *la Citadelle*, sise rue de l'Écluse, laquelle maison a été construite par M. A. Booth-Cliborn pour servir uniquement aux réunions de l'Armée du salut. Or depuis plus de vingt mois, ce local est fermé, mis sous scellés, parce qu'on a pris contre les salutistes des mesures indignes, je ne dirai pas d'une république, mais d'une nation civilisée. Dans toute cette affaire, le coupable est le Conseil d'État et plus particulièrement le département de la justice.

Ce qu'il y a de fâcheux, de honteux même dans une telle persécution, c'est que ces mesures n'atteignent pas seulement les salutistes, mais elles frappent également tous les citoyens qui ont souci du respect dû à la tolérance religieuse, ainsi qu'aux lois de la République fédérale.

En effet chacun peut dire qu'il n'y a plus de lois, plus de liberté d'aucune sorte dans ce pays classique de la tolérance, que seul le caprice gouvernemental, l'arbitraire et un régime d'exception sont de règle et de mise dans le canton de Neuchâtel.

Et tout cela à cause de quelques tapageurs salariés sans doute par des *Momiers* (1), par la clientèle de pasteurs intransigeants, qui se croient encore au moyen âge, parce qu'ils tournent constamment leurs yeux vers la Prusse (2) au lieu de regarder la France, la civilisation.

Dès les premières réunions de l'Armée du salut à Neuchâtel (janvier 1883) une poignée de tapageurs, d'énergumènes, saisirent le prétexte de ces réunions pour manifester violemment contre la liberté de conscience et le droit de libre réunion.

Les pasteurs de la ville enchantés de l'occasion qui s'offrait, provoquèrent une protestation et firent signer une pétition qui demandait que les mesures les plus énergiques fussent prises pour assurer le rétablissement et le bon ordre de la paix publique. — Or ce bon ordre et cette paix n'avaient nulle-

(1) Dans le canton de Neuchâtel, on désigne sous ce terme de *Momiers*, les cagots protestants.

(2) Toute l'aristocratie de Neuchâtel est profondément prussienne.

ment été troublés, il n'y a eu à cause des salutistes, ni incendie, ni effusion de sang, ni bagarre même; dans le fond de l'affaire il n'y a qu'une question de gros sous, rien de plus, les salutistes pouvant enlever des clients aux pasteurs de l'Église réformée. Cependant c'est à la suite de cette pétition pastorale que le Conseil d'État a adressé une proclamation dans laquelle il fait appel aux sentiments de justice et de tolérance de la *population* (la population, quelques énergumènes!); cette proclamation se termine par ces mots:

« Gardons précieusement toutes nos libertés et ne les détruisons pas, en cessant de les respecter vis-à-vis d'autrui; sachons être tolérants, si nous voulons qu'on le soit à notre égard. »

A ces sages paroles, les tapageurs salariés répondirent par des violences inouïes, violences telles que le Conseil d'État crut devoir intervenir et interdire par un arrêté, les réunions du soir de l'Armée du salut.

Grave atteinte portée à la constitution fédérale!

Et, fait incroyable, plutôt que de sévir contre les auteurs de désordres, l'État préféra rendre responsables des scandales les salutistes, ces *farouches sectaires*, qui acceptent toutes les avaries sans se plaindre jamais.

Aussi le Conseil d'État supprima purement et simplement, à coups d'arrêtés, la liberté de conscience mère de toutes les libertés.

C'était donner évidemment une prime d'encouragement aux tapageurs, qui firent tant et si bien que, dès le mois de mai 1883, toutes les réunions étaient interdites.

Une fois entré dans cette voie de l'arbitraire le Conseil d'État devait la suivre jusqu'au bout. Il était du reste profondément irrité d'un verdict d'acquiescement prononcé par le jury correctionnel de Boudry en faveur de Mlle Booth et de M. Becket; aussi pour se venger le Conseil d'État rendit un arrêté d'expulsion contre ces honnêtes gens justement acquittés.

Par l'expulsion de ces chefs, le Conseil d'État croyait avoir décapité l'Armée du salut, ce qui le prouve bien, c'est que le policier en chef adressait dès le 10 octobre 1883, une lettre aux préfets qui leur annonçait que l'Armée du salut n'existait plus, que cependant ils devaient tenir la main à ce que les réunions des salutistes, « si tant est qu'il pût y en avoir encore, fussent rigoureusement dissoutes et les participants traduits devant les tribunaux ».

Cette circulaire plaçait les citoyens sous le régime du bon plaisir et donnait naissance à des actes arbitraires; ainsi pour n'en citer qu'un exemple, les bons gendarmes pénètrent dans des réunions privées, c'est tout simplement une violation de domicile.

Dans un autre ordre d'idées la persécution se poursuit, par exemple un

candidat aux examens de l'Etat est exclu du concours, de même qu'une institutrice est empêchée de poursuivre ses examens, parce qu'ils sont *souponnés* d'avoir adhéré au *culte salutiste* et à ses pratiques *repréhensibles*!

Elle est forte celle-là.

Nous voilà bien loin des sages paroles du message fédéral, qui accompagnait le projet de revision de la constitution de 1874, sages paroles que voici, car il est bon de les mettre sous les yeux de tous :

« L'exercice d'une religion est une émanation de la liberté individuelle, au même titre que les autres droits primordiaux de l'individu.

« Cet exercice ne trouve sa limite que dans l'ordre public et dans les bonnes mœurs. Tout culte qui respecte ces limites a droit non pas à la tolérance, mais à la protection de l'Etat.

« La confédération se place au-dessus des communautés et des dénominations religieuses. Elle n'en reconnaît aucune. Elle ne les connaît que pour protéger leur liberté et pour faire régner la paix entre elles. Elle ne défend ni une confession, ni une Eglise. Elle défend l'individu en lui assurant le respect de sa croyance et la liberté de sa conscience.

« Partant de là, la constitution fédérale ne mentionne pas les Eglises et les confessions diverses, mais elle garantit le citoyen, d'une part contre les atteintes qu'une Eglise voudrait porter à sa liberté individuelle, et de l'autre contre les empiétements que la législation ou le pouvoir politique d'un canton se permettrait sur le domaine de sa conscience. »

En présence des faits qui suivent, nous sommes bien obligés de dire que tout ce préambule n'est que des mots, rien que des mots, puisque les pauvres salutistes sont partout traqués, comme des bêtes fauves, depuis 1883, et que le 20 novembre 1889, le juge de paix de Neuchâtel reçut l'ordre d'apposer les scellés sur les locaux occupés par les salutistes rue de l'Ecluse et, injustice flagrante, la signification de cette apposition de scellés ne fut pas même faite aux propriétaires de l'immeuble.

Les salutistes se réunissent ailleurs en cachette, un peu partout, changent constamment les lieux de leurs réunions.

Un nouvel arrêté en date du 2 décembre 1889, interdit les réunions des salutistes dans la Beroche, dès la tombée de la nuit.

Depuis cette époque jusqu'à aujourd'hui les pauvres salutistes sont persécutés, si on ne les brûle pas, c'est que ce n'est guère possible au *seuil* du *xx^e* siècle; mais les persécuteurs doivent bien le désirer, d'autant que les salutistes se défendent légalement par tous les moyens de droit; aussi ont-ils forcé le 7 avril dernier, le juge d'instruction d'ordonner la levée des scellés, mais il retire jésuitiquement d'une main ce qu'il est forcé d'accorder de l'autre par la publication suivante :

ARMÉE DU SALUT : Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté rendu par le Conseil d'État dans sa séance du 18 novembre 1889 est TOUJOURS en vigueur, le moment de le retirer ne paraissant pas encore venu.

En conséquence, les réunions de l'Armée du salut dans les locaux de la citadelle située rue de l'Écluse à Neuchâtel, continuent à être interdites.

La violation de cette mesure pourra donner lieu à des poursuites devant les tribunaux en application de l'article 62 du Code pénal.

Neuchâtel, 8 avril 1891.

Département de la police.

(Feuille officielle du 9 avril.)

En résumé les mesures d'exception inaugurées en 1883 subsistent toujours; la constitution fédérale est violée, de même que le droit de propriété et la liberté de conscience.

Quelques amis spirites de Genève, de Neuchâtel et de Nîmes nous ayant demandé au nom de la solidarité un article au sujet des persécutions salutistes, nous n'avons pas hésité un seul instant à l'écrire. car, disent-ils avec raison : « ce qu'on fait aujourd'hui contre les salutistes qui ne prêchent que l'amour du Christ, on pourra le faire demain contre les spirites qui sont beaucoup plus redoutés encore par les prêtres de toutes les religions, surtout par nos *bons Pasteurs* ».

C'est donc au nom de la solidarité et de la tolérance que nous avons écrit le présent article, car nous n'avons nullement à nous immiscer dans les affaires de nos voisins, bien que les Français soient très souvent chez eux, surtout au lendemain de nos tourmentes révolutionnaires : car jusqu'ici la Suisse passait avec raison, pour un asile de paix et de tolérance.

ERNEST BOSCH.

SOIRÉE SPIRITE

Au retour d'un voyage à Paris, le 9 février 1891, j'allai passer la soirée chez un de mes amis, M. P..., et j'atteignais à peine le seuil de sa porte lorsque, soudain, l'image d'un bébé de trois mois, dont la mère, Mme L..., demeurait au rez-de-chaussée de la maison de M. P..., vint se présenter à mon imagination en même temps qu'il me semblait lui entendre dire : « Je suis mort. » — Nous avons tous ainsi, à nos heures de solitude ou de surexcitation, revu parfois les traits d'une forme, demeurée endormie sous le voile du passé, et que le souvenir nous retraçait avec toute la transparence et toutes les illusions d'un songe.

Chez M. P... la conversation durait depuis plus d'une demi-heure lorsque

Mme P... me dit : — Vous savez que le petit de Mme L... est mort ? — Non, vraiment ! je n'en savais rien ; et depuis quand... ? — Depuis samedi, le jour même où vous partiez pour Paris.

Le fait dont je viens de parler me frappa alors par sa coïncidence, et, le surlendemain, communiquant avec l'un de mes esprits familiers — une jeune sœur qui me précéda dans la vie, mais mourut au berceau — j'appris que cet enfant désirait se communiquer à sa marraine, Mlle Maria R..., une charmante jeune fille dont j'avais fait la connaissance depuis deux mois à peine, et qui, à plusieurs reprises, avait eu la complaisance de se laisser magnétiser par moi dans l'intérêt de quelques séances spirites.

A quelques jours de là, j'eus l'occasion de revoir cette personne, et je lui fis part des intentions de son filleul. Nous eûmes, en effet, le même soir une communication, par coups frappés, avec cet enfant. Il répondit très exactement à toutes nos questions, mais cette séance n'eut cependant d'autre intérêt que celui que présentent presque toujours les premières manifestations d'un esprit dans les groupes spirites.

Une seconde séance eut lieu le 15 mars, un dimanche soir. Après un moment d'attente — nous procédions toujours par typtologie — un esprit se manifesta. C'était l'enfant de Mme L... qui revenait nous voir. Voici les différentes réponses qu'il nous fit selon les questions que nous lui avons posées :

D. Qui êtes-vous ? — R. Enguerrand. — D. Des personnes qui sont présentes quel est le médium ? — R. Vous. — D. Me reconnaissez-vous ? — R. Oui. — D. Et Mme P... ? — R. — Oui. — D. Et votre marraine ? — R. Non. — Un moment après je m'aperçus que l'esprit désincarné ne savait pas que cette personne avait été sa marraine, car il la reconnaissait très bien sous le nom de Maria. Aussi, dans la suite, je ne la lui désignais plus que de cette manière.

D. — Avez-vous eu, comme le professent les spirites, des existences antérieures ? — R. Oui. — D. Qu'avez-vous été précédemment ? — R. Juge. — Il nous fit également savoir qu'il lui restait une entière connaissance de tout ce qui s'était passé durant sa vie de magistrat, et que sa dernière incarnation n'avait annihilé, en lui, aucune des connaissances acquises.

D. Avez-vous quelque chose à dire à Mlle Maria ? — R. Oui. — D. Nous vous écoutons. — R. Non, privément. — D. Désirez-vous le lui communiquer par l'écriture ? — R. Non, par vision. — D. Expliquez-vous. — R. Endormie par le magnétisme elle me verra et je lui parlerai. — D. Qui doit l'endormir ? Vous ? — R. Non, vous-même. — D. Oui, mais une fois réveillée se souviendra-t-elle des communications qu'elle aura reçues ? — R. Oui.

Je n'étais pas cependant très convaincu de la puissance qu'aurait cette jeune personne de se remémorer des communications qui lui seraient faites durant le sommeil. — Il fut donc résolu que Mlle Maria R... écrirait, avant d'être réveillée, tout ce que lui aurait communiqué son filleul; qu'ensuite, elle garderait soigneusement ce papier pour en prendre connaissance à l'état de veille.

J'endormis Mlle R... Après lui avoir posé les questions d'usage, je lui demandai si, en dehors des objets qui étaient visibles pour tous, elle n'apercevait pas dans la pièce où nous nous trouvions quelque chose d'étranger.

R. Oui, quelque chose de blanc. — D. De quel côté? — R. Ici. — Elle m'indiqua son côté droit.

D. Pouvez-vous le toucher de la main? — Elle étendit le bras droit d'à peu près toute sa longueur et me dit : « Je le touche. »

Elle m'expliqua dans la suite que cet objet blanc n'était autre qu'un berceau. Sur le bord du berceau, assis, son jeune filleul se mit à lui parler. Sa diction n'était pas nette, me disait-elle, et présentait quelque difficulté : ainsi que cela a lieu pour les enfants, lorsque ne possédant pas toutes les formes du langage, ils commencent à parler.

Puis Mlle R... se mit à pleurer. Sa gorge hoquetait sous l'effort d'un léger sanglot; elle semblait même profondément émue...

D. Qu'avez-vous à pleurer? — R. Ce qu'il me dit me fait de la peine... — D. Voulez-vous l'écrire? — R. Non, je me le rappellerai... — D. Ce serait cependant plus prudent... — R. Si vous le voulez. — D. Votre filleul a-t-il encore quelque chose à vous dire? — R. Non, il n'est plus là. Réveillez-moi!

Je lui passai une feuille de papier sur un livre en lui mettant un crayon dans la main. Elle écrivit; puis, ayant plié le papier en quatre le cacha furtivement sous les basques de son corsage.

Je l'ai réveillée ensuite. Les communications de son filleul lui étaient parfaitement restées gravées dans la mémoire. Elle manifesta cependant une certaine surprise de trouver son mouchoir humide de larmes. — Ses actes personnels lui étaient restés inconscients.

*
* *

Voici donc en quelques mots les principaux détails de cette soirée. — Qu'ai-je écrit de merveilleux pour les intelligences initiées aux doctrines du spiritisme? Ces faits sont chaque jour l'objet de leur admiration, et celui-ci ne frappera sans doute leur esprit que d'un bien faible étonnement. Néanmoins, j'ai tenu à le faire connaître parce qu'en dehors de l'irrécusable preuve de la survivance du « moi », consignée chaque jour dans les manifestations les plus authentiques, ce fait m'a semblé l'expression de ce que

les doctrines spirites nous offrent de si consolant : les entretiens familiers de ceux qui nous ont été chers, dans le commerce de la vie, et qui, bien que séparés maintenant du monde visible, nous continuent, sous le voile du mystère, les expansions intimes d'une amitié conseillère de notre raison.

C'est pourquoi les spirites saluent les manifestations dont ils sont chaque jour les témoins, comme l'aurore naissante d'une grande vérité qu'ils osent regarder comme la religion des peuples de l'avenir.

Et, en effet, je ne les crois pas trop hardis d'avancer qu'une raison qui pour se défendre s'appuie sur l'expérience rationnelle du fait, soumis aux discussions les plus impartiales comme au contrôle les plus sévères, je ne les crois pas trop hardis, dis-je, d'avancer que les convictions ont le droit de cité parmi les croyances humaines, bien que toutes les théologies ne nous présentent d'ordinaire que l'affirmation de dogmes en dehors de l'horizon visuel de notre intelligence. — Aussi leurs adversaires ont-ils compris, depuis longtemps, combien forts ils étaient de se retrancher à leur tour derrière le vieil argument : « *Contra factum non valet ratio* ».

*
*
*

Devant la progression toujours croissante de la société actuelle, les sciences morales, délivrées de l'obsession des préjugés, n'ont-elles pas à craindre, malgré les éloquentes avertissements de l'histoire des religions et de celle des systèmes de philosophie, de voir leur perfectibilité se heurter bientôt aux doutes téméraires du scepticisme ?

Ne sait-on pas qu'un peuple ne marche que mû par une pensée morale ; qu'il grandit ou s'abaisse avec elle et qu'un jour si celle-ci s'arrête et dit : « Je doute », ou « je ne crois plus », ce peuple erre à l'aventure et tâtonne dans le chemin de sa destinée ?

Le fatalisme n'a-t-il pas, en Orient, affaibli toutes les nobles aspirations et condamné l'homme à une sorte d'avilissement en lui persuadant que sa destinée ne dépendait en aucune façon de sa volonté ? — Les conquêtes de la Renaissance ne seraient-elles pas demeurées infructueuses, étouffées par les préventions du moyen âge, si le protestantisme, opérant une avantageuse révolution dans les idées du catholicisme romain n'avait su faire sortir l'Europe d'un état stationnaire ? — La religion des papes n'a-t-elle pas arrêté quelquefois l'élan de toute civilisation en affirmant à l'homme que son travail d'ici-bas était sans intérêt ; que le salut de son âme devait seul occuper sa vie et qu'en s'attachant à des biens que la nature lui ravirait un jour, il touchait presque au crime ? Idée monstrueuse qui, dans un pays où le culte de l'honneur national est le plus enthousiaste, ne croyait pas manquer de patriotisme lorsqu'elle dictait, par la Révocation de l'édit

de Nantes, l'exil de tout ce que la France possédait alors de négociants intelligents et d'industriels distingués.

Aujourd'hui le dogme et sa fugitive beauté, restes majestueux des siècles évanouis, ne nous séduit plus guère, ou, du moins, l'esprit y adhère peu : l'enfant se contente des affirmations de ses maîtres : a-t-il grandi, il raisonne et veut la brutalité du fait. — Ainsi sont les peuples et voilà pourquoi les spirites ont la conviction de leurs doctrines ; voilà pourquoi des hommes osent espérer que les doctrines vitales et salutaires du spiritisme, implantées dans l'esprit de la multitude, insinuées dans les veines du corps social, l'aideront puissamment dans l'essor de sa progression ascensionnelle pour faire battre un jour chacune de ses pulsations qui sont comme le balancier de la grande vie de l'humanité.

GEORGES MUSCADEL.

N. D. L. R. — Nous appelons l'attention des lecteurs sur le phénomène de vision, à l'état somnambulique, dont Mlle Maria R. a été l'objet, et qui vient une fois de plus révéler la connexité intime du spiritisme et du magnétisme. En effet, Mlle Maria R. s'est rappelée, au réveil, de la conversation qu'elle avait eue avec l'Esprit de son filleul.

Or, en magnétisme, un sujet, somnambule lucide, ne se rappelle généralement pas ce qui s'est passé pour lui, pendant son sommeil magnétique ; et ce n'est que sur l'ordre que pourrait lui en donner son magnétiseur, que le sujet somnambule peut en avoir le souvenir.

Dans la circonstance, notre ami, M. Georges Muscadel, nous paraît avoir rempli le rôle de médium-magnétiseur, et l'Esprit, magnétiseur principal, a dû suggérer à Mlle Maria R., le sujet endormi, de ne se souvenir que de leur conversation, puisque des autres particularités qui se sont produites, Mlle Maria R. n'en a pas eu le souvenir au réveil.

D'où il résulte une analogie complète entre les phénomènes de magnétisme spirite et ceux de magnétisme humain, dans les phases du sommeil somnambulique-lucide, qu'il soit provoqué par un humain ou par un Esprit désincarné.

LE MERVEILLEUX SOUS NAPOLEON I^{er} (1)

Ainsi que le maréchal de Bessières, le maréchal Lannes eut le sombre pressentiment d'être tué. Lorsqu'éclata en 1809, la guerre entre la France et l'Autriche, Lannes fit à sa famille des adieux qu'il sentait éternels : le 22 mai il tombait à Essling.

Au jour précédent la bataille de Marengo l'illustre Desaix disait à son

(1) Tiré du *Psyche-Studien*.

aide de camp : « Il y a déjà longtemps que je n'ai pas pris part à une bataille, les balles ne me connaissent plus, il m'arrivera certainement malheur. » Le lendemain Desaix victorieux reposait, mort, sur le lit de parade.

Le général Lassalles, à la veille du combat de Wagram, en proie à des idées de mort, écrivit la nuit à Napoléon pour lui recommander sa femme et ses enfants : « Demain j'y resterai », répétait-il très ému, à ses amis. Le lendemain il était tué sur le champ de bataille.

Avant le combat à Bautzen, Duroc ressentit un semblable pressentiment et l'avoua à l'empereur qui, lui-même, loin de pouvoir le rassurer, partagea sa mortelle appréhension.

Au fort de la bataille un aide de camp informa l'empereur du tragique trépas du maréchal. Les témoins de cette scène affirment que se frappant le front Napoléon s'écria : « Hélas ! mes pressentiments ne me trompent jamais ! »

L'empereur accordait une profonde foi aux pressentiments ; il disait une fois au public : « Quand la mort nous ravit au loin un être aimé, il se manifeste presque toujours un indice de ce deuil et le défunt nous apparaît au moment où nous le perdons. »

Napoléon se plaisait à narrer ce qui suit, pour confirmer sa croyance :

Un noble courtisan de Louis XIV se trouvait à la galerie du château de Versailles, présent à la lecture du bulletin de la bataille près Friedlingen, du 14 octobre 1702, faite par le roi à ses gentilhommes (combat gagné par le maréchal de Villars); soudain le courtisan regardant au fond de la galerie des tableaux, vit l'ombre de son fils, qui était sous les ordres du maréchal de Villars, et s'écria : « Mon fils est mort ! » Un instant après le roi le nommait parmi les morts.

Autre exemple : M. de... officier russe à Saint-Pétersbourg perdit le bras droit jusqu'à la naissance de l'épaule, à la première bataille de la campagne, à Leipzig. La veille de son départ il assistait à un bal masqué et tandis qu'il se rendait d'un coin de la salle à l'autre bout, il sentit un léger coup sur son épaule droite, se retourna et ne vit personne qui pût l'avoir provoqué. En regardant l'épaulette que les officiers en dominos doivent porter, afin qu'on sache leur rang, il y vit une tache noire, la toucha et remarqua du sang dont son gant fut taché.

En rentrant chez lui, il raconte l'incident à sa sœur ; celle-ci déclara que dans cette première campagne il perdrait son bras droit ; en conséquence, elle le munit de charpie et de bandages qu'il jeta en route. Puis il lui advint, dans une triste réalisation, ce que sa sœur lui avait prédit...

Que sont les pressentiments? par le D^r Carl du Prel, extrait de « souvenirs de la marquise de Créqui ».

La famille Radziwil gardait une nièce orpheline, la comtesse Agnès Lan-koronska, élevée au château avec les enfants du prince. Agnès, âgée à cette époque de cinq à six ans poussait des cris de terreur chaque fois qu'elle devait entrer par une porte de la grande salle. Plus tard, quand elle s'efforça de se dominer, elle montrait toujours tremblante, le tableau appendu au-dessus de la porte, *la Sybille de Cumes*, comme l'objet de son effroi.

Le prince ne voulant pas céder à une crainte sans motif, refusa de retirer ce tableau; mais comme les crises d'Agnès se renouvelaient à chaque entrée par cette porte, on lui permit l'accès d'une autre. Un jour que, fiancée au prince Wisnowiski, cinquante à soixante convives étaient dans la salle, Agnès, au bras de son fiancé, dompta son angoisse et pénétra dans la salle; sur le seuil même elle trembla à nouveau, on la plaisanta, on l'exhorta et on ferma la porte pour l'empêcher de fuir. Agnès se lamentait et suppliait d'ouvrir, disant qu'elle était en danger de mort; soudain l'on entendit un terrible fracas : le tableau avec son cadre massif était tombé en lui écrasant la tête!...

L'INTOLÉRANCE RELIGIEUSE A TRAVERS LES SIÈCLES

Troisième partie

Chapitre IX. (Voir la Revue de mai 1891.)

Catherine de Médicis. L'escadron volant de la Reine. Paix de Longjumeau (1563-23 mars 1568).

Vers la fin de l'année 1563, il semblait, comme nous venons de le voir dans le précédent chapitre, que l'esprit du gouvernement de Catherine de Médicis était tout à fait à la tolérance; on se tromperait fort de le croire cependant, comme nous allons le voir bientôt.

Délivrée de son triumvirat catholique, des Guises, la Reine-Mère redoutait fort l'influence du prince de Condé; ce qu'elle redoutait surtout et par-dessus tout, c'était l'esprit émancipateur qui régnait dans la Réforme. Aussi allons-nous voir manœuvrer la Régente de façon à ruiner à la fois les deux influences antagonistes de son pouvoir. Condé surtout gênait considérablement Catherine. Elle lui avait promis la lieutenance générale du royaume afin de l'amener à terminer la guerre civile. Si elle eût tenu sa promesse, elle se serait d'abord donné un maître, puis elle aurait paru suspecte au parti catholique, c'est-à-dire au plus grand nombre. Usant donc de sa finesse habituelle, de son astuce italienne pour dégager sa parole, elle joua la comédie que voici; elle fit déclarer par Charles IX lui-

même dans un lit de justice tenu au Parlement de Rouen le 17 août 1563 qu'il se considérait, en vertu de son autorité royale, comme majeur, bien qu'il n'eût pas encore 14 ans révolus, ce qui était tout à fait contraire à l'usage.

Le jeune roi obéit docilement en ceci à sa mère et à son conseiller Lhopital. Aussi quand le Parlement de Paris montra quelques velléités de résistance à la proclamation de sa majorité, quelques paroles sévères bien apprises et parfaitement récitées mirent le Parlement à sa place, et le roi retira immédiatement à celui-ci l'instruction du procès relative aux complices du meurtrier de Guise.

Charles IX arrêta non seulement les poursuites, se réservant à lui seul la connaissance de l'affaire, mais il déclara qu'il serait sursis pendant trois années au jugement afin, disait-il, de laisser se calmer la surexcitation des esprits.

Dans tout ceci le Parlement sentit bien la main de la Reine-Mère, mais il dut s'incliner.

Condé et le Parlement étaient donc réglés, mais Catherine rêvait davantage; elle voulait encore maîtriser autour d'elle toutes les violences et c'est en ceci, où elle se montra la digne fille des Médicis. Elle se mit en mesure de balancer toutes les influences, tous les partis l'un par l'autre; de gouverner sans principe aucun, s'en remettant souvent au hasard et s'efforçant de tirer tout le parti possible des faits qui pourraient se présenter. Elle rêva d'amollir la Cour du jeune roi, et c'est dans ce but qu'elle créa cet *Escadron volant* comprenant, suivant Brantôme, jusqu'à cent cinquante filles d'honneur choisies parmi les plus belles de France, escadron qui composa une cour toujours en fête, toujours en folie. Mais si Catherine s'efforça pour les dominer d'enivrer par les plaisirs tous les hommes violents, pour elle-même elle se montra de mœurs austères, voulant pour ainsi dire contre-balancer et combattre jusque dans les cœurs, la rigide et froide réforme. Elle avait alors 44 ans.

Au printemps de l'année 1564, la Reine-Mère, suivie de sa brillante cour, se mit à parcourir toute la France avec son fils, espérant retirer de ce voyage, qui ne dura pas moins de deux ans, de très grands résultats: former d'abord le jeune roi, le faire connaître et aimer des populations ensuite; imposer enfin aux provinces l'obligation de respecter la tolérance accordée aux huguenots par les édits.

Mais c'était également un moyen de les affaiblir et d'empêcher ainsi le renouvellement de la guerre civile, et c'est en ceci que se montra la duplicité de la Catherine; du temps qu'elle affecte de mettre le protestantisme à

l'abri des outrages, en faisant observer en leur faveur, l'édit de pacification, elle va restreindre et ruiner même toute la valeur de cet édit par des voies détournées. Partout elle raffermir le parti catholique, c'est le plus puissant, ne l'oublions pas; aussi elle retire successivement leurs commandements aux officiers huguenots; dans les villes elle fait bâtir des forts et des citadelles; enfin sous le fallacieux prétexte d'interpréter l'édit d'Amboise, le roi rend deux nouveaux édits qui le détruisent en réalité. On ne saurait pousser plus loin l'hypocrisie.

Dans sa tournée de France à travers la Champagne, la Lorraine, la Bourgogne, le Lyonnais, le Dauphiné, la Provence, le Languedoc et la Guyenne, la Reine-Mère a de fréquentes conférences politiques: avec le duc de Lorraine à Bar-le-Duc; avec le duc de Savoie à Lyon; avec sa fille, femme de Philippe II, assistée du fameux duc d'Albe, à Bayonne. Ce duc, ambassadeur du roi d'Espagne, homme dur et implacable, paraît avoir eu sur Catherine un très grand ascendant.

Tandis qu'elle expose à l'envoyé de Philippe II, les avantages, la nécessité même, d'employer avec les huguenots un système de temporisation, celui-ci répond: « qu'un prince ne peut faire une chose plus honteuse, ni plus dommageable pour lui-même que de permettre aux peuples de vivre selon leur conscience, introduisant ainsi autant de variété de religions dans l'État qu'il y a de caprices et de fantaisies dans la teste des hommes et qu'il étoit nécessaire sans épargner le fer et le feu d'extirper ce mal jusqu'à la racine, la douceur et le support ne servant qu'à l'accroître » (1).

C'est sous l'inspiration de ce cruel fanatique que Catherine aurait, dit-on, ouvert pour la première fois son âme à de nouvelles vèpres siciliennes, c'est-à-dire à l'assassinat général de tous les chefs huguenots (1562, juin) (2).

Les conférences de Bayonne inquiétaient beaucoup les protestants, surtout à cause de la présence du représentant de Philippe, le plus implacable ennemi de la Réforme.

Castelnau (3) décrit fort bien la situation: « les grandes allégresses et magnificences, qui s'étoient faites à Bayonne et les affaires qui s'y traitèrent, mirent les huguenots en merveilleuse jalousie et défiance que la feste se faisoient à leurs despens, pour l'opinion qu'ils avoient d'une étroite ligue des princes catholiques contre eux. Ce qui leur donna l'occasion de remuer toutes pierres et mettre tout bois en œuvre pour bastir une con-

(1) Davila, Guer. civil, I, III.

(2) Sismondi, d'après Adriani, *Storia Fior.*

(3) VI, 4.

traire, tant avec la reine d'Angleterre, les princes huguenots d'Allemagne, Genève, qu'ès Pays-Bas et d'inciter tous ceux de leur party en France à prendre l'allarme. »

En effet, on s'agitait par toute l'Europe contre les protestants ; le concile de Trente qui durait depuis dix-huit ans, venait de terminer à la fin de 1563 ses sessions ; la Réforme avait presque été exterminée en Italie et en Espagne. Le terrible Philippe II poursuivant son œuvre de destruction, allait porter ses supplices et ses bûchers dans les Pays-Bas (1566), disant : « qu'il préférerait n'avoir point de sujets, plutôt que de régner sur des hérétiques ».

Aussi les huguenots de France se sentaient de plus en plus menacés ; ils ne comptaient guère sur les édits de tolérance devenus tout à fait illusoires, d'autant que la Reine-Mère devenait chaque jour plus hostile au parti. Charles IX en grandissant devenait fort allier et se montrait fort jaloux de son pouvoir royal ; il était fatigué des doléances et des protestations toujours hautaines des chefs calvinistes, aussi un jour en entrant chez la Reine-mère, après un entretien fort orageux avec Coligny, il lui dit : « le duc d'Albe a raison, ces hommes-là (les huguenots), portent trop haut la tête, et ce n'est point par l'adresse mais par la vigueur et la force, qu'il faut les abattre. »

Tandis que les ministres du terrible Philippe II, se baignaient dans le sang des protestants des Pays-Bas, en France l'édit d'Amboise constamment violé, les insultes, les persécutions et les meurtres contre les protestants étaient toujours impunis. Cet ensemble de crimes attisait la colère des chefs huguenots. Condé, les Chatillons, leurs amis tinrent dans le courant de l'année 1567 diverses assemblées secrètes ; ils y arrêtèrent un plan qu'ils mirent immédiatement à exécution.

La Cour était au château de Monceau en Brie, toujours occupée de fêtes ; tous les chemins environnants se couvrirent au milieu de septembre d'hommes armés ; la cour prit peur et appela à son aide et pour sa sécurité, un corps de six mille suisses fraîchement débarqués. Elle se rendit à Meaux pendant que les réformés organisaient leurs troupes à quatre lieues de la ville de Rosoy (27 sept. 1567). Les Suisses arrivés à Meaux à minuit en sortirent à quatre heures du matin pour se diriger sur Paris ; ils formaient un bataillon carré, au centre duquel se placèrent le roi et les dames de la suite ; les gentilshommes du roi étaient divisés en deux corps ; l'un marchait en avant du convoi, tandis que l'autre formait l'arrière-garde.

Charles IX était exaspéré de l'insolence de sujets qui le réduisaient à une telle extrémité. De la Noue dit que le roi voulait qu'on se battît ; tandis que son entourage préférait sagement se tenir sur la défensive et le même auteur

ajoute : « ce gros bataillon fit une contenance digne des Suisses, car sans jamais s'étonner, ils demeurèrent ferme pour un temps, puis après se retirèrent serrez, tournans toujours la teste, comme a accoutumé de faire un sanglier furieux que les abboyeurs poursuivent jusqu'à ce qu'on l'a abandonné voyant qu'il n'y avait pas apparence de le forcer. » (Mémoires, ch. XIII.)

N'ayant rien pu tenter sur le château de Monceaux, ni à Meaux, Condé avec sa petite troupe voulait bien se porter sur Paris, mais par prudence, il se cantonna à Saint-Denis pour attendre du renfort ; du Midi la noblesse calviniste et de l'Est une armée allemande que devait lui amener le fils de l'électeur Palatin.

Les Parisiens voulurent aller déloger Condé de son cantonnement ; ils s'y rendirent ayant à leur tête le connétable de Montmorency. Bien que les troupes de Condé fussent trois ou quatre fois inférieures en nombre à celles du connétable, le prince s'avança contre celui-ci qui fut tué dans la bataille ; mais les Huguenots furent chassés du terrain et la lutte resta indécise. (10 novembre 1567).

Comme le roi s'entretenait un jour avec ses courtisans du résultat de cette journée et demandait : enfin qui avait été victorieux de lui ou de Condé, le maréchal de Vieilleville lui dit : « Sire, Votre Majesté n'a pas gagné la bataille de Saint-Denis et encore moins le Prince de Condé.

— Qui donc, demanda le Roy ?

— Ce a esté le roy d'Espagne, car il y est mort de part et d'autre, tant de valereux seigneurs, si grand nombre de noblesse, de vaillants capitaines et de braves soldats tous de la nation Françoisse, qu'ils estoient suffisants pour conquister la Flandre et tous les Pays-Bas et les réincorporer à votre couronne, de laquelle ils sont autrefois sortis. »

Paroles fort sensées, mais qui malheureusement sont toujours perdues sans profits pour les nations, chez lesquelles l'esprit de parti étouffe trop souvent le vrai patriotisme.

Après la bataille de Saint-Denis, Condé se retira sur Montereau, il gagna bientôt après, la Champagne, où il renforça son armée de dix mille Allemands venus du Palatinat ; puis il revint sur ses pas et descendit jusqu'à la Loire, où il opéra sa jonction avec six ou sept mille calvinistes venus du midi de la France ; ils s'empara bien d'Auxerre, d'Orléans, de Beaugency, de Blois et de la Charité-sur-Loire, mais manquant de ressources pour payer ses hommes et ses mercenaires allemands et le pillage des églises et des couvents étant insuffisant pour faire vivre son armée, Condé dut encore accepter la paix que lui proposa la Reine-Mère. Elle fut signée à Lonjumeau

le 23 mars 1568. Les conditions imposées étaient bien simples : les protestants devaient déposer les armes et rendre les places fortes dont ils s'étaient emparés ; après quoi l'édit d'Amboise serait rétabli dans son intégralité sans restrictions et sans diminutions et interprétations. Les pauvres huguenots cédèrent donc encore une fois des garanties matérielles contre des promesses morales, violées cent fois, et qui le furent encore dès le lendemain de la paix, car aussitôt qu'Auxerre fut livrée la populace et les fanatiques se ruèrent sur les protestants et les égorgèrent ; partout on les attaquait, partout on les persécutait, partout on les assassinait. Mais tous ces crimes n'étaient pour ainsi dire rien, à côté de ce que le lecteur lira dans le chapitre suivant qui raconte les forfaits de la Saint-Barthélemy, l'un des plus odieux guet-apens politiques de l'histoire ; en face de cet horrible forfait, on est bien forcé de reconnaître que la tolérance religieuse a fait quelques progrès ; mais encore combien il reste de chemin à accomplir dans notre pays pour avoir la liberté de conscience pleine et entière.

(A suivre.)

MARCUS DE VÈZE.

RÉPONSE, AU JOURNAL « LA PROVINCE »

Dans son compte rendu de mon livre *Après la mort*, d'ailleurs fort courtois, élogieux même, M. Lucien Duc nous reproche de combattre les religions existantes pour leur en substituer une nouvelle sous le nom de Spiritisme. Tel n'est pas notre méthode ; tel n'est pas notre but. A nos yeux, le Spiritisme s'élève au-dessus des religions par les lumières qu'il apporte et les solutions qu'il fournit sur le problème de l'au-delà. Il n'en combat aucune.

Les religions sont autant de formes que les sociétés humaines ont dû revêtir dans leurs étapes successives, autant de degrés qui devaient les conduire vers des conceptions plus hautes et plus sûres de l'univers et de la vie. C'est précisément en cela que le caractère transitoire des religions apparaît. Le Spiritisme est une nouvelle étape de la pensée humaine, qui abandonne le dogme pour rechercher une philosophie simple et populaire, basée sur des faits toujours vérifiables. A ce titre, le Spiritisme ne peut-être confondu avec les religions qu'il dépasse sans chercher à les détruire. Mais un résultat inévitable se produit. Près de ses enseignements, ceux des théologies pâlissent et perdent de leur autorité.

Oui, certes, ainsi que le dit M. L. Duc, l'homme a besoin d'un idéal qui le soutienne et le fortifie dans les luttes de l'existence, mais cet idéal ne produira sur lui tous les effets désirables que s'il peut satisfaire à la fois son cœur et sa raison. Une doctrine enveloppée d'ombres et de mystères et qui n'offre comme solution à nos maux qu'un paradis inaccessible ou un lieu de supplices sans fin, ne peut fournir à l'être humain un but satisfaisant d'activité et un mobile de progrès. Elle n'aboutit logiquement qu'au renoncement à la vie active, à l'immobilisation de nos forces et de nos facultés. Or l'humanité, entraînée

dans sa course vers l'avenir par des besoins d'activité toujours grandissants, se détache un peu plus chaque jour d'une foi qui a pu suffire aux siècles passés, mais qui est devenue impuissante à féconder et à satisfaire les âmes. Loin d'évoquer chez le passant des pensées de prière et d'élévation, comme le croit M. Duc, la vue des lieux et des appareils du culte n'éveille guère en lui que la raillerie et trop souvent le blasphème. Le rédacteur en chef de *la Province* ne nous paraît pas, sur ce point, se rendre un compte bien exact de l'état d'esprit des masses. On participe bien encore aux cérémonies religieuses qui consacrent les faits importants de la vie, mais c'est là une pure habitude, un acte machinal et non raisonné. La foi, la confiance n'y ont aucune part. Instinctivement, le peuple sent que la vérité n'est pas là. La Vérité ! voilà la seule religion possible voilà ce que tous réclament et veulent posséder. Et le jugement d'un peuple entier se résume dans la réponse d'une virago de la commune de 71, escortant les otages au lieu de leur exécution. A cette question du vénérable curé de la Madeleine : « Qu'avons-nous fait pour être traités ainsi ? » elle répliquait : « Vous nous avez trompés » ! (1) Tout le problème religieux est contenu dans ces mots.

Le Spiritisme est le seul enseignement philosophique et moral qui puisse fournir la preuve de ce qu'il avance. Il a pour lui la logique, la raison et l'expérience directe. De là, sa supériorité sur les doctrines religieuses qui ne sont que des produits de l'enthousiasme et de la foi. La communication entre deux mondes, celui des humains et celui des esprits, éclaire le mystère de la mort. Elle nous apprend à ne plus voir dans la vie de l'être, sous ses deux formes alternées, charnelle et fluïdique, qu'une ascension, au cours de laquelle il recueille pas à pas le fruit de ses œuvres, se développant et s'élevant lui-même par ses efforts et construisant pièce à pièce l'édifice merveilleux de ses destinées. Ces perspectives réconfortent et stimulent les âmes en les portant sans cesse vers le bien. Le sentiment de la solidarité qui nous relie acquiert une nouvelle puissance en nous montrant dans nos semblables, quels qu'ils soient, des compagnons de l'éternel voyage, destinés à se retrouver, à se suivre, à s'aider dans leur marche collective à travers leurs vies innombrables. Tous sont élus. Aucun n'est damné !

De telles vues, lorsqu'elles auront pénétré partout, modifieront profondément l'état social et se traduiront dans le monde sensible en institutions conformes à la justice. L'on peut déjà voir dans les groupes spirites ouvriers — et ils sont nombreux — ce qu'a produit dans l'esprit et le cœur de leurs membres l'étude théorique et pratique du Spiritisme. Généralisez cet état de choses, créez un organisme social approprié à ces nouvelles aspirations, instituez un corps de professeurs de morale qui enseigne à tous, petits et grands, enfants et adultes, ce que chacun doit savoir de sa propre nature, de ses devoirs, de ses destinées, et vous verrez alors de quel poids pèseront, dans le jugement de l'homme, les cultes extérieurs et le sacerdoce. L'homme n'aura plus besoin de prêtres parce qu'il sera devenu son propre prêtre et son culte sera la culture et la glorification du Beau sous toutes ses formes : art, poésie, pèlerinages aux montagnes, à la forêt, à la mer, seuls sanctuaires vraiment dignes de la Majesté divine. Quant aux abus pouvant résulter de la pratique de la médiumnité, le contrôle au grand jour et une bonne éducation des sujets seront toujours des moyens suffisants de les guérir et de les entraver.

LÉON DENIS.

(1) Historique.

UN CAS DE TRANSFIGURATION

Romanow, Pologne. — Cher Monsieur et frère, j'ai trouvé très juste cette opinion émise dans le numéro de mars 1891 de la *Revue spirite*, page 119, « que la question du phénomène de la transfiguration est jusqu'à présent trop négligée ». Cette opinion sera-t-elle prise en considération par les étudiants de ce phénomène ? Chercher sa raison d'être c'est faire avancer la science, mais le bon vouloir ne suffit pas, car il faut à l'appui bon nombre de faits et d'observations, lesquels multiples dans leurs formes et leurs manifestations, proviennent tous d'un même principe encore inconnu : c'est l'X à trouver, disait un mathématicien !

Je possède un curieux fait de ce genre et puis en garantir l'authenticité car je connais les personnes respectables qui ont eu ce phénomène rare ; je remplis un devoir de spirite en le portant à la connaissance de mes frères E. S. qui voudront imiter mon exemple, et peu à peu s'accumuleront ainsi des matériaux à l'usage du chercheur de bonne volonté.

A St-Petersbourg, j'étais un membre actif du groupe spirite de cette ville ; là, j'ai consigné dans mon livre de notes l'histoire dont voici la copie textuelle, moins les noms, n'y étant pas autorisé.

Une dame des environs de Moscou, Mme N., née de W., âgée de près de 60 ans, était souffrante et la médecine officielle ne pouvant la soulager, son frère crut à un cas de forte obsession ; il adressa une longue lettre à la Société spirite de Paris en décrivant l'état de sa sœur et en priant qu'on voulût bien s'occuper d'elle ; il lui fut répondu d'amener la malade à Paris. Ne le pouvant, M. W. écrivit au groupe spirite de St-Petersbourg, en lui communiquant le mémoire envoyé de Paris. Outre la description de souffrances horribles, extraordinaires, il y avait un phénomène très rare de transfiguration ; l'obsession nous fut confirmée avec le conseil de faire venir la malade à Saint-Petersbourg ; les deux frères, en 1866, y passèrent deux ou trois mois pendant lesquels Mme N. fut très sensiblement soulagée de ses souffrances et guérie de l'obsession.

Ils assistèrent à nos séances et M. W., qui n'en manqua aucune, pria de nous relater le phénomène de transfiguration dont il fut témoin, nous fit la narration suivante :

L'année 1865, j'avais conduit ma sœur à Moscou pour des raisons de santé ; souvent prise de vertige, elle avait des absences mentales ; il lui arrivait de se buter contre les meubles et d'être couverte de bleus. M. W. en rentrant d'une course se trouvait dans une chambre voisine de celle de sa sœur, lorsque la servante, jeune fille orpheline que Mme N. aimait beaucoup,

entra chez lui en pleurant ; elle le pria d'aller voir ce qui se passait chez sa maîtresse et tremblait de frayeur et d'émotion.

M. W. trouva sa sœur assise par terre, en chemise fine et très élégante garnie de broderies et de dentelles ; elle-même était jeune et belle, comme il l'avait connue dans sa jeunesse ; son teint était d'une blancheur éclatante, ses épaules et ses beaux bras, potelés, avec une poitrine ronde de jeune fille qui se voyait d'un côté, la chemise ayant glissé de l'épaule ; ses cheveux épars étaient d'un brun irréprochable, et elle avait l'air d'être en extase en s'admirant dans un trumeau placé devant elle ; M. W. envoya chercher ses lunettes oubliées dans sa précipitation et les ayant mises, il constata tous ces détails étranges ; la vision tendit à disparaître et bientôt il vit sa sœur, toujours assise par terre, mais telle qu'il l'avait quittée, c'est-à-dire vieille et ridée, habillée d'un jupon blanc et d'une casaque en velours vert, boutonnée jusqu'en haut ; il lui prit la main pour la relever.

M. W. lui demanda si elle avait des chemises brodées garnies de dentelles, elle n'en avait pas depuis bien des années. La jeune bonne raconta que Mme N. ayant été prise d'un vertige s'était affaissée, assise par terre, qu'elle avait voulu la relever, mais effrayée en s'apercevant du changement survenu tout à coup chez elle, s'était empressée d'appeler M. W.

Quant à Mme N., que j'ai questionnée sur ce phénomène, elle me dit : j'ai été prise d'un fort vertige et n'ai qu'un vague souvenir de m'être vue jeune, dans une glace, comme autrefois ; ce fut un rêve et après le réveil je l'avais considéré ainsi bien à tort.

Le frère et la sœur quittèrent Saint-Petersbourg après nous avoir témoigné leur reconnaissance, soit pour la délivrance de la maladie, soit pour nos soins fraternels.

Tels sont les détails trouvés chez moi, que je mets à votre disposition, cher Monsieur, vous priant d'agréer les saluts et les sentiments fraternels de votre dévoué serviteur et frère E. S.

Comte Henri STECKI.

N. D. L. R. — Nous serions très heureux si nos amis, à l'exemple du comte Stecki, nous adressaient le récit de phénomènes de transfiguration ; en posséder un nombre suffisant nous permettrait d'avoir un critérium intéressant pour le généraliser et en faire une brochure populaire, ce serait une excellente propagande.

DIVERS

M. B. J. Van de Wall, notre F. E. S. de La Haye, Hollande, nous relate les expériences physiques qu'il a faites aidé de ses guides ; un matin, Mme Van de Wall étant alitée, notre correspondant, avant d'entrer chez son fils qui est

malade, constatait l'heure à sa montre ; une demi-heure après, il portait ses regards sur sa montre et ne la trouvait plus, malgré de minutieuses recherches ; enfin il mit la main sur une boîte en laque japonaise très difficile à ouvrir et, après quelques efforts, ayant enlevé le couvercle, il y trouva la montre, la chaîne y comprise. De plus, une lampe avait été allumée et la boîte à cigares enlevée ; on la retrouva au-dessus du ciel de lit. Le guide du médium (Mme Van de Wall) s'était plu à ces jeux pour leur prouver sa puissance et exercer la patience de ses bons amis.

Le dimanche, 19 avril, *M. le professeur T. Falconer* a fait une conférence à Teramo, Italie, dans la grande salle communale, sur les phénomènes du Spiritisme, tirés des ouvrages de Sir A. Russel Wallace, membre de la Société royale de Londres. Cette lecture scientifique a produit un excellent résultat sur le public lettré qui écoutait l'orateur et qui l'a vigoureusement applaudi après ses déductions philosophiques en faveur de la cause.

Vers minuit et demi, une patrouille *explorant la route de Fontainebleau* entendit un épouvantable vacarme qui provenait d'une petite maison isolée. Ce bruit, mêlé de cris, était accompagné d'une clarté semblable à un incendie.

On pénétra dans ce logis et on fut témoin d'un spectacle étrange.

Dans un déshabillé nocturne, le sieur T..., maraîcher, sa femme, ses enfants et sa domestique, allaient çà et là, tenant d'une main un tison enflammé, de l'autre un bâton, avec lequel ils frappaient en criant sur des casseroles et des chaudrons.

On crut d'abord à quelque sabbat de fous, mais les explications apprirent que le sieur T..., établi depuis peu de temps près de Paris, mettait en pratique un usage encore en vigueur dans le Tarn, dont il est originaire.

Les fantômes nocturnes que les Romains nommaient « lémures » ou « larves », et que les Ecossais appellent « gobelins » sont le sujet d'une vive appréhension dans la Montagne-Noire, chaînon des Pyrénées qui relie celles-ci avec les Cévennes et le Gévaudan, et sépare le département de l'Aude de celui du Tarn. Par exemple, dans le canton de Labrugnière, petite ville à huit kilomètres de Cast, et le pays natal du sieur T..., cette croyance superstitieuse est encore dans toute sa force.

Dans la troisième nuit qui suit le jour des Rois, les habitants, munis de sonnettes, de chaudrons, de tous les instruments d'un charivari, parcourent les rues et, à la lueur des torches et des tisons enflammés, se livrent à un vacarme infernal pour chasser les revenants et les mauvais esprits.

Ces manifestations, que l'autorité ne peut entièrement réprimer, sont

identiques à celles des Romains dans les « Lémuries », fêtes ayant de même pour objet d'expulser les ombres ou fantômes apparaissant la nuit.

Le *Journal des Débats* du 18 septembre, parlant des obsèques de son directeur, M. Édouard Berlin, donne *in extenso* le discours que prononça à cette occasion M. Cuvillier-Fleury, de l'Académie Française.

Nous détachons le passage suivant de la péroraison :

« Nous le demandons maintenant à ceux qui l'ont connu, c'est-à-dire qui l'ont aimé : quelqu'un peut-il croire ici, devant ce cercueil, qu'il ne soit rien resté d'une telle âme, si ferme, si honnête, si loyale, si franchement engagée, par les traditions de sa race et son propre instinct, dans les droites voies qui conduisent une créature humaine, digne de ce nom, au vrai, au beau et au bien ? »

Est aliquid tamen in nobis, quod tempore in illo multimodis agitur (1).

« Ce n'est pas à un poète chrétien que j'emprunte ces vers ; c'est à un sophiste du paganisme expirant qui a confessé l'âme humaine, en dépit de lui.

« C'est une âme que nous retrouvons aussi, Messieurs, en dehors et au dessus de cette tombe qui ne renfermera qu'une dépouille mortelle : — âme d'artiste éprise de la beauté, âme de citoyen amoureuse de la liberté et de la patrie, âme d'honnête homme, fidèle pendant toute sa vie au culte de la famille et de l'amitié ».

DÉCÈS A MONTIGNAC, CHARENTE-INFÉRIEURE

Cher M. Leymarie. — L'une de mes camarades d'enfance, Mme *Élisa Bouchet*, après avoir critiqué le spiritisme étant en bonne santé, eut recours à ses adeptes pendant une grave maladie et fit mander l'ami Bouyer ; une opération dans l'intérieur du corps, par le médecin, aggrava sa position, Bouyer seul lui procura toujours du soulagement dans ses souffrances.

Sa délivrance approchait et elle conserva sa lucidité d'esprit ; elle nous demanda d'accepter ses dernières volontés car elle serait heureuse d'être enterrée par nous.

La veille de sa mort, devant sa famille, elle réitéra la même demande ; celle-ci l'a mise à exécution.

La cérémonie eut lieu le mercredi 25 février à deux heures ; une foule immense arrivait des alentours : quatre prêtres s'étaient rendus à la cérémonie du cimetière, pour voir. Jamais dans notre commune de Bougneau, un enterrement n'avait attiré pareille affluence de cultivateurs ; tous ont

(1) Lucrèce, poème de *la Nature*, liv. III.

assisté aux cérémonies, celle de la maison et celle de la tombe, avec recueillement et respect et nous avons parlé spiritisme à ces ex-incrédules qui avaient jadis tant ri de nous. Tout a été pour le mieux et quinze jours après, nous avons fait la cérémonie à la maison mortuaire, devant quatre-vingts personnes. Nous avons évoqué et notre chère défunte nous a donné une très belle communication dont la lecture fit verser des pleurs aux assistants.

Cette cérémonie avait froissé notre curé qui chassa de l'église et du catéchisme ma fille Valentine en lui disant : Va-t-en, toi, tu es la fille d'un spirite. Quelques jours après il vint à la maison pour lui dire d'y retourner, me déclarant qu'il ne m'en voulait pas ; au contraire, nous étions bons amis ! je lui ai pardonné son intolérance.

GUIET, THÉODORE.

Messieurs *Guiet* et *Bouyer*, priés par bon nombre de personnes de présider à leur enterrement, nous demandent un avis ; nous leur avons répondu d'enterrer civilement et spiritement les membres de leurs groupes, et de parler sur la tombe de tous ceux qui le désireront et leur auront donné un pouvoir à cet effet, fussent-ils catholiques, juifs ou protestants.

Résumé du discours de M. Guiet.

Amis et frères : Pour quel motif sommes-nous ici, dans ce champ de repos réservé à la méditation ? Pourquoi nous agenouiller sur cette terre sacrée si nous croyons que toute vie se termine à la tombe, réputée comme le néant ?

Dieu aurait donc créé des êtres intelligents, qui ont le désir de le mieux connaître, et lorsqu'ils pourraient apprécier ce que c'est que l'amour et la justice, ils retomberaient dans le néant ? et comme eux, d'autres êtres naîtraient sans cesse pour souffrir, aimer et disparaître à jamais ?

Le grand poète Victor Hugo parlait ainsi : *Sachez que, au-dessus de l'église il y a le ciel, et qu'au-dessus du prêtre il y a Dieu ;* ce génie qui occupe une si large place dans toute âme pensante et généreuse à qui la patrie est chère, croyait à l'existence de Dieu, à l'éternité de nos âmes avant la naissance du corps et après sa mort ; ce sage universel a cependant, avant d'expirer, demandé une prière à tous les cœurs généreux, et pourquoi cette prière ? Était-ce pour arrêter la loi de désagrégation de son corps matériel ? Non, il la demandait, cette communion de pensées, afin qu'elle vienne en aide à son esprit dégagé de la matière, qui allait rendre ses comptes, et il savait que toute prière partie d'un cœur pur monte vers Dieu qui l'accueille avec joie, tandis qu'il repousse les prières dictées simplement par l'intérêt et la convoitise.

Victor Hugo a écrit les vers suivants :

« Prie pour ceux que recouvre
La pierre du tombeau dormant ;
Noir précipice qui s'entr'ouvre,
Sur notre foule à tout moment !
Toutes ces âmes en disgrâce,
Ont besoin qu'on les débarrasse,
De la vieille rouille du corps,
Souffrent-elles moins pour se taire !
Enfant regardons tous la terre !
Il faut avoir pitié des morts ! »

Victor Hugo savait que la mort est une renaissance de notre esprit, et comme lui je crois à son immortalité ; je crois que notre âme se transforme par des vies successives, que rien ne finit par ce que nous appelons la tombe, la mort étant un élément naturel, indispensable à notre progrès intellectuel et à notre bonheur moral.

Jésus a dit dans l'évangile : *Bienheureux celui qui souffre, il sera soulagé et consolé*, pour nous enseigner que la souffrance c'est tout à la fois l'expiation et le bonheur.

L'esprit de notre sœur Élixa Bouchet, pour lequel nous allons prier, entendra nos faibles voix et nous viendra visiter pour nous encourager à supporter nos épreuves ; il consolera les parents et les amis qui la pleurent, leur donnera la certitude qu'elle jouit d'un bonheur inappréciable, point matériel, mais spirituel et divin ; souhaitons à cette chère défunte, son entrée prochain dans un monde heureux, la chaîne des progrès de notre esprit se perpétuant dans les sphères sans nombre qui se meuvent dans l'univers infini.

Élixa Bouchet dont les restes mortels reposent ici, recevez nos vœux et, désormais, contemplez les merveilles de la création universelle.

M. JOSEPH TRÉSORIER, homme de bien, qui avait créé un groupe très sérieux à Toulon, il y a vingt ans, qui depuis lors s'était livré à la plus active des propagandes spirites, en ne ménageant ni les voyages, ni ses deniers, est décédé à Nantes le 9 mai 1891. Nous l'espérons bien, les spirites Nantais auront parlé sur la tombe de cet homme dévoué, généreux et bon ; nous attendons le compte rendu de cette cérémonie. Un convaincu tel que notre ami, Joseph Trésorier, ne peut disparaître sans laisser sa trace dans la grande famille spiritiste.

Une bonne pensée à l'esprit désincarné de *Antoine-Henri Sarrot*.

LES FAMILLES TURIN. *de Magny, Bernouilli et Pozzi*, nous annoncent le décès d'un estimable et très intelligent négociant, leur père et beau-père, M. PAUL HENRI TURIN, décédé à Turin, Italie, à l'âge de 70 ans. Les spirites parisiens qui se rappellent les loutes gracieuses Mlles Pauline et Léa Turin pendant leur séjour à Paris avec leur bonne mère, adresseront un souvenir cordial et fraternel à ce père de famille si digne et si sage, qui sut donner à ses enfants l'esprit de justice, l'amour du devoir. A nos sœurs les vœux de tous ceux qui ont appris à les estimer et à les aimer ; que cette séparation les trouve fortes contre l'épreuve.

LE SPIRITISME A BORDEAUX

M. Léon Denis, l'auteur du beau et bon livre qui a tant de vogue : *Après la mort*, a séjourné à Bordeaux et a pu y faire trois conférences publiques sur le spiritisme ; les deux premières à l'Athénée, rue des Trois-Conils, mis gracieusement à sa disposition par la municipalité, et la troisième au local du Groupe Girondin, rue Sainte-Catherine, les 3, 7, 10 mai ; à la première conférence il y avait 800 auditeurs, 1100 à la seconde. Les affiches annonçaient que la parole serait donnée aux contradicteurs. Il s'en est présenté, en effet, mais leurs arguments étaient faciles à réfuter et nous avons eu l'agréable surprise de voir le public bordelais applaudir aux conclusions de l'orateur.

Après la conférence du 10, dans laquelle M. Léon Denis a eu la joie de voir réunis autour de lui tous les spirites éminents de Bordeaux précédemment divisés, on a jeté les bases d'une fédération spirite de la Gironde ; une commission de 25 membres a été élue pour rechercher les voies et moyens susceptibles de favoriser la vulgarisation de notre doctrine ; ont été nommés entre autres : MM. Nègre, Blanckeman, Thibaud, Caron, Brisse, Menudsier, Forest, Vigneau, etc., etc.

Nous attendons le compte rendu de cette belle campagne par l'un de nos frères ; ces conférences, et la fédération, nous l'espérons, sont appelées à produire de bons fruits. L'opinion publique paraît très favorablement disposée en notre faveur. Nous n'avons pas encore reçu les comptes rendus d'ensemble que doivent publier les journaux locaux, mais voici en quels termes la *Petite Gironde* du 5 annonçait les conférences :

Conférence. — On nous prie d'annoncer que jeudi prochain, 7 mai, à trois heures de l'après-midi, à l'Athénée, une seconde conférence publique et gratuite sera faite par M. Léon Denis, conférencier de la Ligue de l'enseignement de Tours, sur le sujet suivant : « Le spiritisme expérimental devant la science et devant la raison. »

Nous lisons dans la CHRONIQUE (Revue des Livres nouveaux). — Paris, le 1^{er} février 1891. — Parmi les ouvrages qu'il m'a été donné de lire cette semaine, il n'en est certes pas qui m'aient procuré une plus grande somme de satisfactions morales que celui de M. Léon Denis : *Après la Mort*. Je ne connais guère d'ouvrage mieux pensé, de livre écrit dans un style plus correct, plus élevé.

Peut-être, cependant, suis-je un peu sceptique par rapport au spiritisme, quoique bien des raisons m'incitent à y croire. Mais, n'ayant pas été à même de juger des manifestations affirmées par certains savants et des personnes qui m'inspirent la plus grande confiance, je ne puis me prononcer. Donc, spiritualiste, je reste; spirite, pas encore. Si je ne suis pas un spirite déclaré, pratiquant, si je puis m'exprimer ainsi, tout m'attire vers le spiritisme : est-ce que cette science, disons plutôt cette religion, m'intéresse par son côté fantastique ? est-ce seulement besoin de tout savoir, de tout connaître ? Je ne saurais le dire, mais j'aimerais à assister à une séance de spiritisme de laquelle je sortirais absolument convaincu. Ceux qui le sont, et le nombre en est grand, m'ont reproché souvent de ne pas m'être laissé convaincre ; que voulez-vous, je ne puis pas substituer un dogme à un autre, une religion à une autre sans des preuves palpables..., autant que les esprits pourraient l'être, et ce n'est pas ce que j'ai vu, ce que j'ai entendu, ni ce que j'ai lu qui a pu asseoir ma conviction.

Lorsqu'il me plaît de m'entretenir avec des êtres qui me furent chers, ils viennent à mon appel ; si je leur demande conseil, ils me répondent. Cela se passe sans médium, sans table, sans appareils d'aucune sorte, la nuit comme le jour, au fond de ma conscience. Mais je n'ai rien à demander à Moïse, à Jules César ou à Victor Hugo, c'est dans leurs travaux que j'aime à m'entretenir avec eux. Quant aux secrets de l'au delà dont certaines personnes prétendent avoir reçu la confidence, j'en suis encore à me demander si leur imagination, leurs aspirations élevées ne les ont pas trompées ; bien entendu je fais abstraction des jongleurs qui font leurs dupes des naïfs.

En tout cas, je ne connais pas de doctrine plus consolante, plus réconfortante, plus digne de respect, que la doctrine professée par les spirites : aucune religion n'est plus morale, et cela me suffit pour l'admirer en attendant..., peut-être, mon initiation.

Le beau livre de M. Léon Denis prétend nous donner la *Révélation des mystères d'outre-tombe*, la *Solution scientifique et rationnelle des problèmes de la vie et de la mort*, les *Lois supérieures de l'Univers*, la *Nature et Destinée de l'Être humain*, et nous démontre l'existence et la raison des *Vies successives*.

J'ai lu et relu son œuvre, elle a rempli mon âme d'allégresse et si les choses sont ainsi je ne puis que louer et proclamer la Providence éternelle.

GASTON D'AILLY.

Bulletin littéraire de Bruxelles. — 16 avril 1819. — Dans le dernier numéro du *Bulletin*, en analysant l'*Essai de philosophie évolutive* de M. Henri Marchal, nous déclarions ne pouvoir suivre jusqu'au bout l'auteur dans ses conclusions. Le livre de M. Léon Denis, un exposé des doctrines spirites, appelle davantage encore nos réserves. Mais celles-ci faites, nous devons reconnaître tout de suite que le spiritisme n'avait guère jusqu'ici été défendu avec une pareille conviction, avec un semblable talent. M. Denis appelle tour à tour l'histoire, la science, la philosophie à son aide, et son ouvrage, animé d'ailleurs d'un souffle très élevé, offre un intérêt qui ne faiblit pas un seul instant. A notre époque où, en dépit du positivisme de la vie, le merveilleux semble avoir reconquis tout son empire sur une foule d'esprits, nul doute qu'on ne lise avec une vive curiosité, ce volume où est mis en pleine lumière le rôle considérable qu'ont joué depuis l'antiquité dans les croyances humaines les manifestations d'outre-tombe, la double vue, la prédiction, etc.

TIRÉ DU PETIT LILLOIS. *Catholicisme et spiritisme.* — Cet ouvrage, qui touche aux plus hautes questions de la philosophie religieuse est une vigoureuse protestation de la libre-pensée contre les doctrines cléricales qui nous débordent : il est par conséquent d'une grande actualité.

L'auteur, M. Jésuspret fils, de Donai, montre les populations abusées, fanatisés par le clergé, abandonner le culte du Dieu unique, et prodiguer ses adorations à toutes sortes de représentations phénoménales d'un symbolisme mensonger, ce qui constitue une véritable idolâtrie.

Il s'adresse aux hommes de bonne foi, aux esprits sérieux que n'ont point faussés l'éducation, les préjugés de caste, de race ou des intérêts égoïstes : à ceux qui, ne pouvant se former par eux-mêmes une conviction sur la valeur des doctrines religieuses, désirent pourtant obtenir des solutions sur lesquelles ils puissent se reposer avec confiance, à tous ceux enfin qui ont assez d'indépendance dans le caractère pour renoncer à l'erreur dès qu'elle leur est clairement démontrée.

Une analyse, même succincte de ce livre, sortirait du cadre de notre journal ; il faut le lire, et ce ne sera ni sans fruit ni sans intérêt croissant ; chacun y trouvera l'enseignement dont il a besoin ; les personnes illuminées de la foi catholique apprendront à modérer leur fougue intolérante et les véri-

tables amis de la religion y puiseront une idée plus grande, plus vraie, plus consolante de l'éternelle puissance.

Prix : 1 fr. 50. En vente à la librairie des Sciences psychologiques, 1, rue Chabanais, à Paris, et chez les principaux libraires.

(Tiré du *Petit-Lillois*.)

UNE HEURE D'OUBLI

L'auteur d'*Elfa*, de *Blidie* et de plusieurs autres romans vient de faire paraître un nouvel ouvrage : *Une heure d'oubli*.

Paul Grendel nous initie à la vie intime d'un notaire de province et décrit les divers épisodes de l'éducation, du caractère de deux jeunes filles ; l'une vaine, orgueilleuse, est élevée au Sacré-Cœur, la seconde a pour l'instruire une dame spirite.

Nous assistons aux déboires de la belle et orgueilleuse Clotilde, l'aînée des filles du notaire, et à l'amour naissant de la cadette pour le clerc de son père, Jean, son cousin.

Tout ceci est le prélude du drame intime qui se déroule après le mariage de Jean et de Jeanne et de sa sœur qui a épousé un riche industriel, viveur et sceptique.

La thèse repose tout d'abord sur l'adultère du mari qu'à l'encontre de tous les romanciers Paul Grendel assimile à celui de la femme comme responsabilité morale.

L'auteur n'hésite pas à pousser jusqu'aux dernières limites, les conséquences de la faute du mari qui, dans une heure d'oubli, en une surprise des sens, a été la proie d'une jolie femme passionnée aux yeux noirs et perçants.

Lorsque Jeanne, l'impeccable et bonne héroïne, découvre la faute de son mari, la scène est admirable, car l'auteur possède le secret de dire toutes choses sans artifices de langage, sans cette recherche de néologismes tant usitée. La scène de désespoir sur les marches de l'église est navrante dans sa simplicité.

La séparation morale des époux est complète, mais aux yeux de l'entourage et du public ils refoulent leurs sentiments.

Une scène magistrale est celle du dîner, c'est la lutte entre la femme honnête et la maîtresse hypocrite, lutte aussi entre deux doctrines le positivisme et le spiritisme représentés par un docteur et l'institutrice.

Paul Grendel introduit au milieu de ce récit pathétique diverses mani-

festations spirites. La doctrine y est habilement défendue et mise sous les yeux des profanes.

Toutes les discussions du docteur et de sa spirituelle fiancée sur les fonctions des cellules cérébrales, sur la théorie de l'inconscient sont amusantes, on sent que l'auteur connaît à fond la doctrine et la philosophie spirite.

Ce livre marque une époque nouvelle dans la littérature, c'est la première fois qu'on ose aborder aussi franchement dans une étude de mœurs la discussion spirite avec cette ampleur et cet esprit fin qui font de Paul Grenet un des meilleurs et des plus surs propagateurs de notre sublime doctrine.

Pour terminer par une idée neuve, le docteur positiviste finit par tenter la guérison de la folie par le magnétisme, il y parvient mais....

Nous laissons au lecteur le soin de dire si l'auteur a eu tort ou raison de finir ainsi son livre ; notre opinion est que cette fin est admirable. X....

Mme Val Calcar, dans sa revue : *Op. de Grenzen Van Twee Werelden*, critiquait le Congrès de 1889 en le disant composé d'athées qui n'avaient seulement pas prononcé le mot Dieu ; cette appréciation était contraire à la vérité, M. le Dr Grau l'avait prouvé dans son compte rendu du congrès de 1889.

Les honorables MM. Van Straeten et Baker se croyaient mis en cause par le Dr Grau, pensée que, à Paris, les membres du comité de propagande ne pouvaient avoir eue car chacun s'y souvient de leur attitude correcte qui a laissé le plus sympathique souvenir.

Ecrivain d'un rare mérite, Mme Val Calcar a certes le droit de critiquer ; ses appréciations personnelles sont erronées, entachées de rancunes peu conformes avec la raison, mais elle en a le droit absolu, et sa polémique ne peut engager la responsabilité de nos frères aimés, les délégués des Pays-Bas.

Nous l'espérons ces paroles arrêteront toute polémique sur un fait sans importance, dû à la fantaisie d'un esprit cependant distingué.

LA LYRE UNIVERSELLE, revue poétique illustrée Lamartinienne paraissant du 1^{er} au 10 de chaque mois. Organe du Salon littéraire et philosophique de France. Directeur-Rédacteur en chef : Jules Canton, gérant du *Bulletin municipal officiel de la ville de Paris*, 19, rue Soufflot. Secrétaire de la rédaction : Joseph Monnier. Abonnement annuel : 5 francs. Les abonnements partent du premier de chaque mois.

Sommaire de mai 1891. — Avis divers. — *La Savoie littéraire* : Nomination. — Cours de l'Hôtel de Ville, par M. Jules Canton. — *La France et le monde littéraires* : M. Faguet à la Sorbonne, par M. J. Auguste Sage. — Plainte, par M. Adolphe Tessier. — Le Génie lyrique de Lamartine, par M. Auguste Lacaussade. — Hôtel de ville, cours de M. Ménard, par M. Vel. — Académie de Mâcon : Le centenaire de Lamartine, par M. Jules Levallois. — A Massenet, par Mme Henriette Weil. — Conférence faite à la 36^e séance du Salon, par M. Eugène Ledrain. — Le Bouddhisme et les proménades bouddhiques, par M. Jules Canton. — Variétés. — Théâtres et Concerts.

ANNALES DES SCIENCES PSYCHOLOGIQUES : La revue intitulée : *Annales des sciences psychologiques*, paraît tous les deux mois, par cahiers de 64 pages, sous l'inspiration de M. le professeur *Charles Richet* et de M. le Dr *Dariex*, directeur ; cette revue ne veut point s'en tenir à l'analyse vulgaire des phénomènes dits naturels, car elle désire aborder l'inconnaissable, tout ce qui est réputé songe creux et superstition.

Les Annales des sciences psychiques étudieront la lucidité hyperphysique, la double vue, les rêves qui représentent des réalités objectives, les pressentiments, les apparitions de fantômes, dites télépathiques, selon le mot adopté par les Anglais (les savants de ce pays, qui font partie de la *Society of psychical research*, publient le résultat de leurs recherches, dans leurs *Proceedings*) ; en un mot pas de doctrine et de théorie, disent les fondateurs, mais un simple recueil de faits prouvés, affirmés par des personnes autorisées, et semblables à ceux que MM. Gurney, Myers et Podmore ont enregistrés dans le volume : *Phantasms of living*.

MM. Richer et Dariex ne veulent donc parler que des faits dûment établis, incontestés, car l'expérience et enfin la théorie viendront après ample examen.

Nous souhaitons beaucoup de succès à cette nouvelle revue.

A la Gazette du Village. 31 décembre 1890. — Monsieur le Rédacteur en chef, Pierre Joigneaux.

Vous avez publié, dans la Gazette du 28 décembre, un article curieux, très étonnant, et je ne me souviens pas d'en avoir lu un de pareil depuis onze ans que je lis votre intéressant journal.

Il s'agit de votre article : *Les névrosés de notre époque*, dans lequel vous confiez au même sac les adeptes du spiritisme et du magnétisme, les jeteurs de sorts, les discours de bonne aventure, les tireuses de cartes, etc., qui ont, dites-vous, *la foi aveugle et tenace des aliénés*.

Foi tenace, oui ; foi aveugle, non, du moins en ce qui concerne les spirites, j'en parle en connaissance de cause, étant l'un de ces *toqués* depuis dix ans ; nous n'avons pas une foi aveugle, mais au contraire une foi éclairée et très éclairée, assise sur des bases solides et positives, autant que le peuvent être celles de l'électricien en l'électricité.

Vous-même, M. Joigneaux, vous avez eu pendant longtemps une foi tenace, véritablement *aveugle*, qui vous fait le plus grand honneur. Pendant de longues années et dans les plus mauvais jours de la monarchie, n'avez-vous pas eu foi en la liberté ? Et cette foi était-elle assise sur des

bases solides et positives? Quelle certitude et quelles garanties aviez-vous de la liberté? Aucune. Votre foi n'était basée que sur une conviction purement morale, sur vos sentiments généreux, sur l'espérance, bases bien peu solides, bien peu positives, en quelque sorte chimériques, vous en conviendrez!

Dès lors, faudrait-il conclure que vous, et tant d'autres, qui partagez cette foi et préféreriez subir la prison ou l'exil plutôt que de s'incliner devant un roi prêt à vous récompenser par des places, des honneurs ou des décorations, faudrait-il, dis-je, conclure que vous aviez tous le cerveau détraqué?

Telle est cependant la conclusion que vous appliquez à des gens qui, selon vous, *ont des connaissances variées, de la réputation, de l'autorité.*

Non, Monsieur, les vrais adeptes du magnétisme et surtout du spiritisme, n'ont pas le moins du monde le cerveau détraqué, et votre opinion se modifierait si vous discutiez avec eux sur le magnétisme et le spiritisme, sciences que vous n'avez approfondies ni théoriquement ni expérimentalement.

Si ces sciences, soi-disant malsaines, constituent vraiment un péril social, comme vous le dites, il n'y a pas une minute à perdre; tout journaliste sérieux doit consacrer son journal à démontrer *sérieusement et solidement* que ce sont bien des insanités, et « empêcher ainsi les ravages de la contagion », et *C'est chose facile*, dites-vous en terminant votre article, *pour qui sait tenir une plume.*

O vous qui la tenez et la maniez admirablement, veuillez prêcher d'exemple, en songeant qu'il sera prudent et juste d'admettre les répliques: si vous agissiez autrement et parliez et discutiez tout seul dans votre journal, ce serait votre droit, mais vous singerie par trop messieurs les curés, lesquels parlent et discutent tout seuls dans leurs églises et triomphent fort aisément, la contradiction étant écartée *à priori*.

ERNEST ODIER fils, paysan et conseiller municipal.
A Saint-André-en-Royans (Isère).

P. S. — Depuis que je reçois la Gazette, j'ai adressé à la rédaction plusieurs... *toquades*, quelle a insérées, notamment une *toquade* sur la révision du cadastre. (Numéro du 21 novembre 1886, page 556, deuxième colonne.)

Le Gérant : H. JOLY.